

# RÉSEAU D'ENREGISTREMENT DES BIENS PERSONNELS



Les renseignements que contient le présent document sont fournis par Services Nouveau-Brunswick à titre gracieux. Services Nouveau-Brunswick n'en garantit pas l'exactitude et n'assume aucune responsabilité quant aux renseignements erronés ou omis.

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
INFORMATION GÉNÉRALE .....	3
SITES WEB POUR ACCÉDER AU RÉSEAU D'ENREGISTREMENT DES BIENS PERSONNELS ET AUX RENSEIGNEMENTS CONNEXES .....	4
ACRONYMES.....	5
EXIGENCES RELATIVES À LA CONNEXION ET AUX LOGICIELS .....	6
<i>Exigences relatives à la connexion</i> .....	6
<i>Exigences relatives aux logiciels</i> .....	6
GENRES D'EBP ET FONCTIONS .....	7
<i>Genres d'enregistrement</i> .....	7
FONCTIONS DU RÉSEAU D'ENREGISTREMENT DES BIENS PERSONNELS .....	7
DROITS.....	8
<b>RÉSEAU D'ENREGISTREMENT DES BIENS PERSONNELS .....</b>	<b>9</b>
CLIENTS INDIVIDUELS SOUHAITANT ENREGISTRER DES DOCUMENTS .....	9
<i>Préparation en vue des enregistrements</i> .....	11
<b>ENREGISTREMENTS.....</b>	<b>16</b>
ENTRER UN ENREGISTREMENT .....	17
<i>Renseignements sur le débiteur</i> .....	20
<i>Renseignements sur la partie garantie (créancier garanti)</i> .....	21
BIEN GREVÉ À DESCRIPTION GÉNÉRALE .....	22
BIEN GREVÉ NUMÉROTÉ EN SÉRIE .....	23
RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS .....	24
<i>Enregistrement</i> .....	25
MODIFIER UN ENREGISTREMENT .....	30
RENOUVELER UN ENREGISTREMENT .....	35
ENREGISTRER DE NOUVEAU UN ENREGISTREMENT .....	39
EFFECTUER LA MAINLEVÉE D'UN ENREGISTREMENT .....	42
<b>CHANGEMENT GLOBAL.....</b>	<b>45</b>
RECHERCHE.....	48
RECHERCHE D'APRÈS LE NUMÉRO DE SÉRIE .....	49
RECHERCHE D'APRÈS LE NOM DE DÉBITEUR (PARTICULIER) .....	53
BILAN DE RECHERCHE .....	54
RECHERCHE D'APRÈS LE NUMÉRO D'ENREGISTREMENT .....	56
<i>Pour sélectionner un bilan, suivez les étapes ci-après</i> .....	57
QUE FAIRE SI LA SESSION EXPIRE .....	60
<i>Entrer un enregistrement</i> .....	60
MODIFIER ET RECHERCHER UN ENREGISTREMENT .....	61
<i>Entrer des caractères français</i> .....	62
<i>Codes des caractères spéciaux</i> .....	63
<b>CLIC-PRIVILÈGE.....</b>	<b>65</b>
SERVICE DE CLIC-PRIVILÈGE .....	65

## Introduction

Le présent document a été préparé pour aider les clients à utiliser le Réseau d'enregistrement des biens personnels du Nouveau-Brunswick et le Service de Clic-privilège par l'intermédiaire d'Atlantic Canada On-Line (ACOL).

Le *Réseau d'enregistrement des biens personnels* (RENBIP) est un réseau ainsi qu'un service de recherche en ligne à l'échelle de la province. Les déposants peuvent s'inscrire ou chercher des avis relatifs aux sûretés, aux jugements, aux séquestres et à d'autres créances touchant les biens personnels. Afin de pouvoir utiliser les fonctionnalités d'enregistrement, l'utilisateur doit être un client préétabli d'ACOL.

Clic-privilège est un service de recherche en ligne à l'aide duquel les usagers peuvent rechercher des objets numérotés en série. Le paiement s'effectue au moyen d'une carte de crédit. Il n'est pas obligatoire pour les usagers de Clic-privilège qui souhaitent faire des recherches d'avoir établi un compte client au préalable. Vous ne devez PAS utiliser la recherche de Clic-privilège pour des biens personnels autres qu'un véhicule à moteur, une remorque, une maison mobile, un avion, un bateau ou un moteur hors-bord. Bien que d'autres biens (par exemple des ordinateurs, téléviseurs, appareils électroménagers, outils) puissent porter un numéro de série, ils ne sont pas définis comme biens grevés numérotés en série dans les limites du Règlement général en vertu de la *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels*.

Le présent document sert de référence succincte quant au RENBIP et au Service de Clic-privilège. Vous pourrez, à l'aide du document, accéder au RENBIP, y naviguer et en extraire des données.

Si vous avez besoin de tout autre renseignement concernant l'utilisation des fonctions du RENBIP d'ACOL, veuillez communiquer avec le Centre de services à la clientèle au 1-888-624-2265.

## Information générale

Tout champ précédé d'un astérisque rouge (\*) est obligatoire.

**Nota :** Les éléments qui apparaissent dans le menu dépendent du profil d'utilisateur qui vous a été attribué.

Par exemple, si vous n'avez que des capacités de recherche, vous ne verrez pas le menu Enregistrement et certains des éléments du RENBIP qui se trouvent sous Administration.

## **Sites Web pour accéder au Réseau d'enregistrement des biens personnels et aux renseignements connexes**

Renseignements sur l'enregistrement des biens personnels  
<https://www.web11.snb.ca/snb7001/e/2000/2700e.asp>

Formulaires  
[https://www.web11.snb.ca/snb7001/e/2000/2700e\\_4.asp](https://www.web11.snb.ca/snb7001/e/2000/2700e_4.asp)

Lois et règlements  
[https://www.web11.snb.ca/snb7001/e/2000/2700e\\_3.asp](https://www.web11.snb.ca/snb7001/e/2000/2700e_3.asp)

Atlantic Canada On-Line  
[http://www.acol.ca/frames\\_e\\_splash.html](http://www.acol.ca/frames_e_splash.html)

Pour établir un compte client  
[http://www.acol.ca/frames\\_e\\_splash.html](http://www.acol.ca/frames_e_splash.html)

- Sélectionnez ACOL Services, New Brunswick (NB PPR)
- Sélectionnez Access Procedures

Pour accéder à l'Enregistrement des biens personnels (ouverture de session)  
<https://pprs.acol.ca/acs/index.do?lang=fr>

Pour accéder au Service de Clic-privilège  
<https://pprs.acol.ca//lc/index.do?lang=fr>

Droits  
[https://www.web11.snb.ca/snb7001/e/2000/2700e\\_6.asp](https://www.web11.snb.ca/snb7001/e/2000/2700e_6.asp)

Fournisseurs de services  
[https://www.web11.snb.ca/snb7001/e/2000/2700e\\_2.asp](https://www.web11.snb.ca/snb7001/e/2000/2700e_2.asp)

Hyperliens permettant d'accéder à d'autres réseaux d'enregistrement des biens personnels  
[https://www.web11.snb.ca/snb7001/e/2000/2700e\\_5.asp](https://www.web11.snb.ca/snb7001/e/2000/2700e_5.asp)

Pour télécharger Acrobat Reader  
[www.adobe.com](http://www.adobe.com)

## **Acronymes**

ACOL – *Atlantic Canada On-Line*

CP – *Clic-privilège*

EBP – *Enregistrement des biens personnels*

LSBP – *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels*

RENBP – *Réseau d'enregistrement des biens personnels*

## **Exigences relatives à la connexion et aux logiciels**

### **Exigences relatives à la connexion**

Les usagers de Clic-priviège ou les clients établis d'ACOL peuvent se brancher à distance au RENBIP; à partir de leur résidence ou de leur entreprise, en se servant de leur ordinateur personnel ou en se rendant à l'un des kiosques situés dans les bureaux d'enregistrement et de cartographie à l'échelle de la province.

### **Exigences relatives aux logiciels**

Afin de pouvoir vous brancher à distance au RENBIP, votre ordinateur personnel doit avoir une connexion Internet et être configuré de façon à satisfaire aux exigences suivantes ou à inclure ce qui suit :

- un navigateur Web;
- Internet Explorer (IE) 5.5 ou versions ultérieures OU Netscape Navigator 6.0 ou versions ultérieures;
- votre navigateur doit être doté d'un dispositif de sécurité à chiffrement de 128 bits;
- votre navigateur doit être configuré de façon à ce que JavaScript puisse être activé;
- un lecteur de fichiers en format de document portable (PDF) : par exemple Adobe® Acrobat® Reader® 6.0 ou versions ultérieures.

## Genres d'EBP et fonctions

### Genres d'enregistrement

Le RENBIP accepte six genres d'enregistrement :

- les états de financement relatifs à la LSBP;
- les avis de jugement relatifs à la *Loi sur le désintéressement des créanciers*;
- les avis de réclamation relatifs à la *Loi sur le désintéressement des créanciers*;
- les avis de nomination de séquestre;
- les privilèges d'ordonnance sur les objets ménagers en vertu de la *Loi sur les biens matrimoniaux*;
- les privilèges des employés relativement à la *Loi sur les normes d'emploi*.

### Fonctions du Réseau d'enregistrement des biens personnels

Le RENBIP offre les fonctions suivantes :

- entrer un (nouvel) enregistrement;
- modifier un enregistrement (existant);
- renouveler un enregistrement;
- effectuer la mainlevée d'un enregistrement;
- enregistrer de nouveau un enregistrement expiré ou pour lequel on a effectué la mainlevée au cours des 30 derniers jours;
- changer globalement les renseignements sur l'intérêt enregistré ou la partie garantie;
- faire une recherche dans la base de données du RENBIP :
  1. d'après le nom de débiteur (particulier);
  2. d'après le nom de débiteur (entreprise);
  3. d'après les objets numérotés en série – consultez aussi Clic-privilege à l'adresse <https://pprs.acol.ca/lc/index.do?lang=fr>;
  4. d'après le numéro d'enregistrement.
- présenter des fichiers séquentiels aux fins d'enregistrement ou faire une recherche (pour les usagers de gros volumes en vertu de dispositions particulières).

## DROITS

**92(1)** Les enregistrements et les recherches au Réseau d'enregistrement sont assujettis aux droits suivants :

- a) pour effectuer un enregistrement dont la période de validité est de 1 à 25 ans..... **23,00 \$**,..... **plus 8,00 \$ par an**;
- b) pour effectuer un enregistrement dont la période de validité est à perpétuité ..... **500,00 \$**;
- c) pour renouveler un enregistrement dont la période de prorogation est de 1 à 25 ans..... **8,00 \$ par an**;
- d) pour renouveler un enregistrement dont la période de prorogation est à perpétuité ..... **500,00 \$**;
- e) pour effectuer la mainlevée d'un enregistrement ..... **pas de droit**;
- f) pour enregistrer de nouveau un enregistrement en vertu du paragraphe 35(7) de la *Loi*..... **pas de droit**;
- g) pour modifier un enregistrement ..... **10,00 \$**;
- h) pour effectuer un changement global des enregistrements multiples ..... **500,00 \$**;
- i) pour faire des recherches au Réseau d'enregistrement ..... **9,00 \$ par recherche**.

**92(2)** Les droits prévus au paragraphe (1) sont débités à la fin de l'enregistrement ou des recherches.

**92(3)** Le registraire peut conclure un accord avec une personne lui permettant d'établir un compte au Réseau d'enregistrement afin que les droits exigibles en vertu du paragraphe (1) soient débités au compte de cette personne sur une base continue.

2004-122

**93** Le droit exigible pour l'enregistrement d'un avis en vertu du paragraphe 49(3) ou (7) de la *Loi* est le droit prescrit par l'alinéa 3(1)a) du *Règlement sur les droits – Loi sur l'enregistrement*.

**94** Lorsqu'une demande formelle de renseignements a été faite en application de l'article 18 de la *Loi*, la personne à qui la demande est présentée est fondée à exiger le paiement d'un droit ne dépassant pas

- a) **20,00 \$**, et
- b) **0,50 \$** pour chaque page d'un contrat de sûreté, y compris toutes modifications si la demande formelle est faite en vue d'obtenir un exemplaire du contrat de sûreté.

**95** Lorsqu'une demande formelle a été faite en application du paragraphe 64(4) de la *Loi*, le séquestre est fondé à exiger le paiement d'un droit ne dépassant pas

- a) **20,00 \$**, et
- b) **0,50 \$** pour chaque page de l'état financier ou du compte définitif du séquestre, si la demande formelle est faite en vue d'obtenir des exemplaires de l'état financier ou du compte définitif.

## Réseau d'enregistrement des biens personnels

Le présent document ne dresse pas une liste exhaustive de toutes les fonctions du RENBIP. Il contient des renseignements sur les fonctions les plus utilisées.

Si vous avez besoin d'aide concernant l'utilisation des fonctions du RENBIP d'ACOL, veuillez communiquer avec le Centre de services à la clientèle au 1-888-624-2265.

### Clients individuels souhaitant enregistrer des documents

Les clients souhaitant eux-mêmes enregistrer un avis de document ou effectuer la recherche d'un nom doivent d'abord établir un compte ACOL (Atlantic Canada On-Line). Sans compte, ils ne pourront pas procéder à l'enregistrement ou à la recherche d'un nom.

En accédant au site Web de SNB sur l'enregistrement des biens personnels, il leur sera possible d'établir un compte.

<https://www.pwx1.snb.ca/snb7001/e/2000/2700e.asp> : anglais

<https://www.pwx1.snb.ca/snb7001/f/2000/2700f.asp> : français

Ce site Web contient tous les renseignements nécessaires pour établir un compte.

Vous verrez l'onglet Produits et services.

Cliquez sur l'onglet et la puce <Ouvrir un compte (ACOL)> apparaîtra à l'écran.

Vous aurez alors les renseignements nécessaires pour établir un compte.

The screenshot shows the website's navigation menu. At the top, the title 'Réseau d'enregistrement des biens personnels' is centered. Below it, a horizontal menu bar contains several tabs: 'PAGE D'ENTRÉE', 'PRODUITS ET SERVICES', 'FOURNISSEURS DU RÉSEAU', 'LOIS ET RÉGLEMENTS', 'FORMULAIRES', and 'LIENS'. The 'PRODUITS ET SERVICES' tab is highlighted in blue. To the right of the menu bar, there is a link that says '\*Ajoutez à vos favoris\*'. Below the menu bar, the main content area is titled 'Enregistrement des biens personnels – produit et services'. Under this title, there is a list of four links, each preceded by a right-pointing arrow: 'Enregistrement des biens personnels – frais', 'Ouvrir un compte (ACOL)', 'Clic-privilège', and 'Fureteur du RENBIP - Recherche et enregistrement'.

Après avoir établi un compte, le client recevra un Code d'utilisateur et un Mot de passe.

## Ouverture de session

<https://pprs.acol.ca/language.do?language=fr&country=CA&page=authentication.logon>

C'est à partir de cette page que vous pouvez ouvrir une session.  
Vous pouvez aussi y changer votre mot de passe ou la langue.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

**Réseau d'enregistrement des biens personnels** devc

[Menu principal](#) | [Aide à propos de cette page](#)

### Ouverture de session

**Veillez entrer l'information d'ouverture de session ci-dessous :**

(N'utilisez pas la touche Entrer. Cliquez sur le bouton Demander l'accès.)

\* Identité de l'utilisateur :

\* Mot de passe :

[Changer le mot de passe](#)

\* Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont requis.

PPRS.AUTH.001  
Partie supérieure

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



**NOTA :** Afin d'ouvrir une session qui vous permettra d'accéder au RENBIP, le Code d'utilisateur et le Mot de passe doivent être entrés en utilisant la casse appropriée, c'est-à-dire la majuscule ou la minuscule. Le Code d'utilisateur du RENBIP d'ACOL doit entièrement être entré en lettres majuscules.

### Identité de l'utilisateur ou Mot de passe invalide.

- Est-ce que la touche « Verrouillage des majuscules » ou « A » est activée?
- Est-ce que la touche « Verrouillage numérique » est activée?
- Avez-vous oublié ou mal orthographié votre Code d'utilisateur ou Mot de passe?

Si vous éprouvez encore des difficultés, communiquez avec votre administrateur de comptes ou le [Centre de services à la clientèle d'ACOL](#)

## Administration des clients

### Préparation en vue des enregistrements

#### Renseignements sur le client du RENBIP

**NOTA** : Les directives qui suivent ne s'appliquent qu'aux **clients permanents du RENBIP d'ACOL**. Vous devez communiquer avec un représentant d'ACOL si vous n'avez pas de compte et souhaitez devenir client.

Avant que vous, usager administratif du RENBIP, ne puissiez effectuer le premier enregistrement, certaines tâches liées au compte client doivent être exécutées, et ce, une seule fois par province ou territoire auquel vous aurez accédé.

Après qu'un représentant d'ACOL confirmera auprès de vous, administrateur du RENBIP de l'organisme, l'établissement du compte client, vous devrez créer un client RENBIP **pour chaque** province ou territoire où vous voudrez effectuer des enregistrements. Afin d'y arriver, suivez les étapes ci-après.

- Ouvrez une session du **Réseau d'enregistrement des biens personnels** en utilisant votre Identité de l'utilisateur et Mot de passe.

Aide | Exigences techniques | Confidentialité et sécurité | Contactez-nous | Français

Réseau d'enregistrement des biens personnels Bienvenue G174213 [ Sortir du système ] devc

Menu principal | Services aux clients | Extraction de rapports | Aide à propos de cette page | Sortir du système

NOUVEAU: Améliorations de l'affichage de listes de correspondances de recherche

- À l'ouverture de session, le code d'utilisateur est sensible à la casse
- Modifications du RENBIP en août 2007

---

<b>Recherche</b> <a href="#">Recherche d'après le numéro de série</a> <a href="#">Recherche d'après le nom de débiteur (entreprise)</a> <a href="#">Recherche d'après le nom de débiteur (particulier)</a> <a href="#">Recherche d'après le numéro d'enregistrement</a>	<b>Enregistrement</b> <a href="#">Entrer un enregistrement</a> <a href="#">Modifier un enregistrement</a> <a href="#">Renouveler un enregistrement</a> <a href="#">Enregistrer de nouveau un enregistrement</a> <a href="#">Effectuer mainlevée d'un enregistrement</a> <a href="#">Changement global de l'intérêt enregistré</a>
---	---

---

**Administration du RENBIP**  
[Visualiser les renseignements sur un client](#)  
[Créer les renseignements sur le client du RENBIP](#)  
[Mettre à jour les renseignements sur un client](#)  
[Visualiser les renseignements sur un numéro de partie garantie](#)  
[Créer un nouveau numéro de partie garantie](#)  
[Mettre à jour les renseignements sur un numéro de partie garantie](#)

---

[Sortir du système](#)

PPRS-RT-001  
Partie supérieure

Aide | Exigences techniques | Confidentialité et sécurité | Contactez-nous | Français

service provided by ACOL

- Sélectionnez **Créer les renseignements sur le client du RENBIP** sous **Administration du RENBIP**.
- Choisissez, dans la liste de sélection, la **province** ou le **territoire** où vous voulez créer un nouveau client RENBIP.

- Vous ne pourrez accéder qu'aux provinces ou territoires qui auront fait l'objet d'une demande dans votre entente de compte client.
- Cliquez sur **OK**.

## Administration du RENBIP

### Créez un nouveau client RENBIP

\* Province/Territoire

\* Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont requis.

- Sélectionnez Particulier ou Entreprise en cliquant sur le bouton d'option appropriée, puis entrez les renseignements pertinents.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français

**Réseau d'enregistrement des biens personnels**    Bienvenue G174213    [ [Sortir du système](#) ]  
 devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

### Administration du RENBIP

#### Créez un nouveau client RENBIP

Province/Territoire    Nouveau-Brunswick

**Nom**

\* Genre     Particulier  Entreprise

\* Nom de l'entreprise   

Contact - Nom de famille   

Contact - Prénom   

Contact - Second prénom ou initiale   

Contact - Poste   

Téléphone   

Télécopieur   

**Adresse**

Ligne 1   

Ligne 2   

Ligne 3   

\* Nom du lieu   

Entrez ou sélectionnez un nom de lieu ▼

\* Province/Territoire   

\* Pays   

Code postal/Zip code   

\* Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont requis.

PPRS-ADMIN-203  
Partie supérieure

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français

SERVICE provided by 

- Reprenez les étapes pour chaque province ou territoire où le client a présenté une demande d'accès aux fins d'enregistrement.
- Vous recevrez un avis confirmant le succès de votre entrée. Vous pouvez ensuite choisir de **Sortir du système**.

OU

## Créer un nouveau numéro de partie garantie

Si vous souhaitez entrer un Numéro de partie garantie au lieu du nom et de l'adresse de votre compte client ou d'une partie garantie pour laquelle vous êtes responsable de chaque enregistrement effectué, peut-être voudrez-vous \*Créer un numéro de partie garantie.

Pour ce faire :

- Sélectionnez **Créer un nouveau numéro de partie garantie** dans le menu **Administration du RENBIP**.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

**Réseau d'enregistrement des biens personnels** Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ]  
devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

### Administration du RENBIP

### Créer un nouveau numéro de partie garantie

\* Province/Territoire

\* Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont requis.

PPRS-ADMIN-300  
[Partie supérieure](#)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



- Sélectionnez la province ou le territoire approprié dans la liste de sélection.
- Vous ne pourrez accéder qu'aux provinces et territoires qui auront fait l'objet d'une demande dans votre entente de compte client.
- Cliquez sur **OK**.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

**Réseau d'enregistrement des biens personnels**    Bienvenue G174213    [ [Sortir du système](#) ] devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

### Administration du RENBIP

#### Créer un nouveau numéro de partie garantie

Province/Territoire    Nouveau-Brunswick

**Nom**

\* Genre     Particulier     Entreprise

\* Nom de l'entreprise   

Contact - Nom de famille   

Contact - Prénom   

Contact - Second prénom ou initiale   

Contact - Poste   

Téléphone   

Télécopieur   

**Adresse**

Ligne 1   

Ligne 2   

Ligne 3   

\* Nom du lieu      
 Entrez ou sélectionnez un nom de lieu ▾

\* Province/Territoire    Nouveau-Brunswick ▾

\* Pays    Canada ▾

Code postal/Zip code   

\* Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont requis.

PPRS-ADMIN-203  
[Partie supérieure](#)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



- Sélectionnez Particulier ou Entreprise en cliquant sur le bouton d'option appropriée, puis entrez les renseignements pertinents.
- Reprenez les étapes pour chaque province ou territoire où le client a présenté une demande d'accès aux fins d'enregistrement.
- Vous recevrez un avis confirmant le succès de votre entrée, puis, le cas échéant, un Numéro de partie garantie. Vous pouvez ensuite choisir de **Sortir du système**.
- **NOTA** : Vous serez chargé de recevoir les avis électroniques de changements apportés à tout enregistrement sur lequel figure une Partie de garantie que vous avez créée. Vous êtes alors responsable de transmettre ces avis à la Partie garantie concernée.

# Enregistrements

**Nota :** Vous remarquerez au haut de l'écran des points précédés du signe plus (+). En cliquant sur le signe plus (+), vous pourrez consulter le bulletin concernant le point.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

---

Réseau d'enregistrement des biens personnels Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ]  
devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

 **+** **NOUVEAU:** Améliorations de l'affichage de listes de correspondances de recherche

- +** À l'ouverture de session, le code d'utilisateur est sensible à la casse
- +** Modifications du RENBIP en août 2007

---

<p><b>Recherche</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><a href="#">Recherche d'après le numéro de série</a></li><li><a href="#">Recherche d'après le nom de débiteur (entreprise)</a></li><li><a href="#">Recherche d'après le nom de débiteur (particulier)</a></li><li><a href="#">Recherche d'après le numéro d'enregistrement</a></li></ul>	<p><b>Enregistrement</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><a href="#">Entrer un enregistrement</a></li><li><a href="#">Modifier un enregistrement</a></li><li><a href="#">Renouveler un enregistrement</a></li><li><a href="#">Enregistrer de nouveau un enregistrement</a></li><li><a href="#">Effectuer mainlevée d'un enregistrement</a></li><li><a href="#">Changement global de l'intérêt enregistré</a></li></ul>
--	--

**Administration du RENBIP**

- [Visualiser les renseignements sur un client](#)
- [Créer les renseignements sur le client du RENBIP](#)
- [Mettre à jour les renseignements sur un client](#)
- [Visualiser les renseignements sur un numéro de partie garantie](#)
- [Créer un nouveau numéro de partie garantie](#)
- [Mettre à jour les renseignements sur un numéro de partie garantie](#)

---

[Sortir du système](#)

PPRS-RT-001  
[Partie supérieure](#)

---

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



## Enregistrement

### Entrer un enregistrement

\* **Province/Territoire :**

\* **Genre :**

*Vous pouvez rechercher l'information d'enregistrement déjà sauvegardée en indiquant le nom du fichier et en choisissant le bouton « Ouvrir un brouillon » ci-dessous. Vous devriez reconfirmer toute l'information d'enregistrement avant la soumission au cas où il y avait une erreur en sauvant ou en recherchant vos détails d'information d'enregistrement.*

\* **Nom du fichier :**

\* Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont requis.

PPRS-RG-002  
[Partie supérieure](#)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



### Entrer un enregistrement

- Sélectionnez **Entrer un enregistrement** sous **Enregistrement**.
- Sélectionnez la **province** ou le **territoire** approprié dans la liste de sélection.<sup>1</sup>
- Sélectionnez le **Genre d'enregistrement** dans la liste de sélection.
  - Les choix pour la province du Nouveau-Brunswick sont les suivants :
    - état de financement – LSBP;
    - avis de jugement – Désintéressement créanciers;
    - privilège d'employés – Loi sur les normes d'emploi;
    - avis de nomination de séquestre;
    - avis de réclamation – Désintéressement créanciers;
    - privilège objets ménagers – Biens matrimoniaux.

Si vous avez déjà entamé l'enregistrement et l'avez sauvegardé dans votre ordinateur personnel, vous pouvez l'extraire en utilisant la fonction Nom du fichier Browse. Autrement, vous n'avez qu'à cliquer sur **<Créer un nouvel enregistrement>**.

<sup>1</sup> Les droits et les genres d'enregistrement varieront entre les six réseaux d'enregistrement des biens personnels d'ACOL.

Réseau d'enregistrement des biens personnels - Microsoft Internet Explorer provided by Service New Brunswick

Address: https://pprs-qual.acol.ca/ppr/registrationNew.do

Bienvenue G174213 [ Sortir du système ] devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

## Enregistrement

### Entrer un enregistrement

\* Province/Territoire : Nouveau-Brunswick

\* Genre :   
 Avis de jugement - Désintéressement créanciers  
 État de financement - Loi SURBIP  
**Avis de jugement - Désintéressement créanciers**  
 Privilège d'employés - Loi sur les normes d'emploi  
 Avis de nomination de séquestre  
 Avis de réclamation - Désintéressement créanciers  
 Privilège objets ménagers - Biens matrimoniaux

[Créer un nouvel enregistrement](#)

*Vous pouvez rechercher un enregistrement sauvegardé en indiquant le nom du fichier et en choisissant le bouton « Ouvrir un brouillon » ci-dessous. Vous devriez reconfirmer toute l'information d'enregistrement avant la soumission au cas où il y avait une erreur en sauvant ou en recherchant vos détails d'information d'enregistrement.*

\* Nom du fichier :

\* Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont requis.

PPRS-RG-002  
[Partie supérieure](#)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français

service provided by acol

Trusted sites

Sous **Durée**, si vous cliquez sur la case d'option **Non** à la question **Durée perpétuelle?**, vous devrez entrer le nombre d'années dans la case **Durée en années**.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français 

Réseau d'enregistrement des biens personnels Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ] devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

### Entrer un enregistrement

Ébaucher détails d'enregistrement

*Entrez tous les renseignements pour l'enregistrement que vous avez sélectionné. Lorsque vous aurez terminé, sélectionnez le bouton « Continuer » au bas de cette page.*

Province/Territoire :  

Genre :

Référence ACOL :

Votre numéro de dossier :

#### Durée

\* **Durée perpétuelle?** :  Oui  Non

\* **Durée en années** :

---

#### Débiteurs

Genre	Nom de particulier ou d'entreprise	Nom du lieu	Province/Territoire
-------	------------------------------------	-------------	---------------------

[Ajouter article](#)[Supprimer article](#)[Changer article](#)[Dupliquer article](#)

---

#### Partie garantie (créancier garanti)

*Si vous utilisez "Même que l'enregistreur" ou un numéro de partie garantie, l'information sur la partie garantie sera extraite après que vous aurez sélectionné le bouton Chercher le n° de partie garantie ou le bouton Continuer au bas de cette page.*

Genre	Nom de particulier ou d'entreprise	Nom du lieu	Province/Territoire	N° de partie garantie
-------	------------------------------------	-------------	---------------------	-----------------------

[Ajouter article](#)[Supprimer article](#)[Changer article](#)

[Chercher le n° de partie garantie](#)

---

#### Bien grevé à description générale

Ajouté par	Bien grevé à description générale
------------	-----------------------------------

[Ajouter article](#)[Supprimer article](#)[Changer article](#)

---

#### Bien grevé numéroté en série

N° de série	Genre de bien grevé	Description
-------------	---------------------	-------------

[Ajouter article](#)[Supprimer article](#)[Changer article](#)

---

#### Renseignements additionnels

Ajouté par	Renseignements additionnels
------------	-----------------------------

[Ajouter article](#)[Supprimer article](#)[Changer article](#)

---

*Lorsque vous sélectionnez le bouton « Continuer », les détails de votre brouillon sont validés et les frais qui s'appliquent sont calculés. Vous pourrez vérifier les détails de votre brouillon d'enregistrement avant de soumettre votre demande d'enregistrement.*

[Continuer](#)[Annuler](#)

*Vous pouvez sauvegarder l'information d'un brouillon d'enregistrement dans un fichier sur votre poste de travail en choisissant le bouton « Enregistrer un brouillon » ci-dessous. Cette option est recommandée pour le stockage temporaire seulement. Les futurs changements à la fonctionnalité peuvent limiter votre capacité de récupérer l'information d'un brouillon d'enregistrement à partir des dossiers plus anciens*

[Enregistrer un brouillon](#)

PPRS-RG-003  
[Partie supérieure](#)[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français 

## Renseignements sur le débiteur

### Débiteurs

Genre	Nom de particulier ou d'entreprise	Nom du lieu	Province/Territoire
<input type="button" value="Ajouter article"/>	<input type="button" value="Supprimer article"/>	<input type="button" value="Changer article"/>	<input type="button" value="Dupliquer article"/>

Sous **Débiteurs**, vous verrez les boutons suivants : **Ajouter article**, **Supprimer article**, **Changer article**, **Dupliquer article**.

- Sélectionnez **<Ajouter article>** sous **Débiteurs**<sup>2</sup>.
- Vous pouvez cliquer sur le bouton d'option Particulier ou Entreprise. Entrez les renseignements appropriés dans les champs qui apparaissent à l'écran.
- Cliquez sur **Enregistrer**.
- Vous pouvez entrer de multiples débiteurs en sélectionnant **<Ajouter article>**, puis en reprenant ces étapes autant de fois que nécessaire.
- Si vous entrez des renseignements sur des particuliers résidant à la même adresse, vous pouvez sélectionner **<Dupliquer article>**. Il ne vous reste plus qu'à remplacer le nom initial par celui de la personne additionnelle.
- Si vous avez entré les renseignements dans la section appropriée, vous pouvez cliquer sur l'article et sélectionner **<Supprimer article>** pour le supprimer.

### Renseignements sur le débiteur

Ajouté par

Genre  Particulier  Entreprise

### Débiteur (particulier)

\* Nom de famille

Prénom

Premier des seconds prénoms

Date de naissance (AAAA-MM-JJ)   
AAAA-MM-JJ

---

### Adresse

Ligne 1

Ligne 2

Ligne 3

\* Nom du lieu   
Entrez ou sélectionnez un nom de lieu

\* Province/Territoire/État

\* Pays

Code postal/Zip

- Entrez les renseignements appropriés dans les champs qui apparaissent à l'écran.
- Cliquez sur **<Enregistrer>**.
- Vous pouvez entrer de multiples débiteurs en sélectionnant **<Ajouter article>**, puis en reprenant ces étapes autant de fois que nécessaire.

<sup>2</sup> Veuillez consulter les paragraphes 19, 20 et 21 du Règlement du Nouveau-Brunswick 95-57 établi en vertu de la *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels* au sujet des critères d'admission du nom du débiteur.

## Renseignements sur la partie garantie (créancier garanti)

### Partie garantie (créancier garanti)

Si vous utilisez "Même que l'enregistreur" ou un numéro de partie garantie, l'information sur la partie garantie sera extraite après que vous aurez sélectionné le bouton Chercher le n° de partie garantie ou le bouton Continuer au bas de cette page.

Genre	Nom de particulier ou d'entreprise	Nom du lieu	Province/Territoire	N° de partie garantie
-------	------------------------------------	-------------	---------------------	-----------------------

Ajouter article	Supprimer article	Changer article
Chercher le n° de partie garantie		

Sous **Partie garantie**, vous verrez les boutons suivants : **Ajouter article**, **Supprimer article**, **Changer article**, **Chercher le n° de partie garantie**.

**Rens. sur le partie garantie (créancier garanti)**

Ajouté par

Même qu'enregistreur?  Oui  Non

Numéro de partie garantie

**Nom**

Genre  Particulier  Entreprise

\* Nom de l'entreprise

Contact - Nom de famille

Contact - Prénom

Contact - Second prénom ou initiale

Contact - Poste

Téléphone

Télécopieur

**Adresse**

Ligne 1

Ligne 2

Ligne 3

\* Nom du lieu

\* Province/Territoire/État

\* Pays

Code postal/Zip

- Cliquez sur le bouton **<Ajouter article>** sous **Partie garantie**. Reprenez les mêmes étapes que celles effectuées pour l'entrée du nom du débiteur.
- Vous pouvez cliquer sur le bouton d'option Particulier ou Entreprise. Entrez les renseignements appropriés dans les champs qui apparaissent à l'écran.

**Nota** : Si vous utilisez « Même que l'enregistreur » ou un numéro de partie garantie, l'information sur la partie garantie sera extraite après que vous aurez sélectionné le bouton Chercher le n° de partie garantie ou le bouton Continuer au bas de la page principale.

## Bien grevé à description générale

---

### Bien grevé à description générale

Ajouté par	Bien grevé à description générale	
<b>Ajouter article</b>	<b>Supprimer article</b>	<b>Changer article</b>

---

Sous **Bien grevé à description générale**, vous verrez les boutons suivants : **Ajouter article**, **Supprimer article**, **Changer article**.

- Cliquez sur le bouton <**Ajouter article**>.
- Un champ éditeur de texte apparaîtra dans lequel vous pouvez entrer la description de tout Bien grevé à description générale. Le nombre maximal de caractères est de 5 000. Cliquez sur <**Enregistrer**>.

### Bien grevé à description générale

Ajouté par	<input type="text" value="EN ATTENTE"/>
* Bien grevé à description générale	<div style="border: 1px solid gray; height: 200px; width: 100%;"></div>
<input type="button" value="Enregistrer"/>	<input type="button" value="Annuler"/>

**Nota** : Si l'information sur votre bien grevé à description générale dépasse 5 000 caractères, vous devez effectuer une modification pour ajouter l'information complémentaire au champ <**Bien grevé à description générale**>.

**Nota** : Vous ne pouvez pas supprimer ou changer les renseignements contenus dans le champ <**Bien grevé à description générale**> une fois l'enregistrement terminé.

## Bien grevé numéroté en série

### Bien grevé numéroté en série

N° de série	Genre de bien grevé	Description
<input type="button" value="Ajouter article"/>	<input type="button" value="Supprimer article"/>	<input type="button" value="Changer article"/>

Sous **Bien grevé numéroté en série**, vous verrez les boutons suivants : **Ajouter article**, **Supprimer article**, **Changer article**.

- Cliquez sur le bouton **<Ajouter article>**.
- Cette démarche permettra d'ouvrir l'écran **Renseignements sur le bien numéroté en série**.
- Afin d'ajouter un article de bien grevé numéroté en série, vous devrez avoir pris connaissance de la définition des Objets numérotés en série telle qu'elle est présentée dans le Règlement général en vertu de la *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels*. Les choix sont dans la liste déroulante.  
« objets numérotés en série » désigne un véhicule à moteur, une remorque, une maison mobile, un aéronef, un bateau ou un moteur hors-bord pour un bateau.

The screenshot shows a web browser window titled 'Réseau d'enregistrement des biens personnels - Microsoft Internet Explorer provided by Se...'. The main heading is 'Renseignements sur le bien grevé numéroté en série'. The form contains the following fields and controls:

- 'Ajouté par' with a text input field containing 'EN ATTENTE'.
- '\* Numéro de série' with a text input field.
- 'Entrer le numéro de série de nouveau' with a text input field.
- '\* Genre du bien grevé numéroté en série' with a dropdown menu. The dropdown is open, showing a list of options: 'Véhicule à moteur' (highlighted), 'Maison mobile', 'Remorque', 'Bateau', 'Hors-bord', 'Aéronef immatriculé au Canada', and 'Aéronef non immatriculé au Canada'.
- 'Description' with a text input field.
- Two buttons at the bottom: 'Enregistrer' and 'Annuler'.

- Entrez le Numéro de série du bien, vous pouvez entrer le numéro de série de nouveau sous **Entrer le numéro de série de nouveau** pour vérifier l'exactitude de la première entrée.
- Sélectionnez le Genre du bien grevé numéroté en série dans la liste de sélection et entrez une brève description de l'article.
- Une fois l'entrée terminée, sélectionnez **<Enregistrer>**.
- Vous pouvez entrer de multiples articles de Bien grevé numéroté en série en reprenant les étapes précédentes.

## Renseignements additionnels

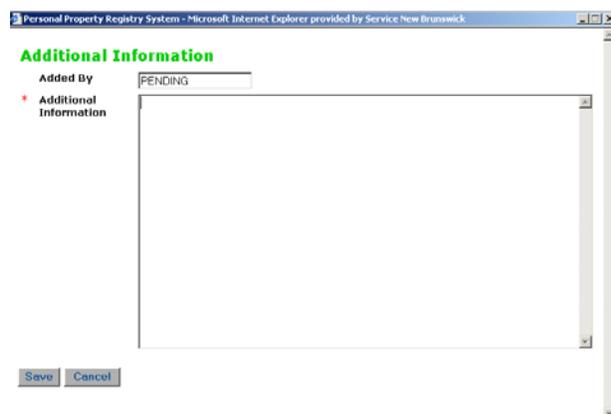
### Renseignements additionnels

Ajouté par	Renseignements additionnels	
Ajouter article	Supprimer article	Changer article

Sous **Renseignements additionnels**, vous verrez les boutons suivants : **Ajouter article**, **Supprimer article**, **Changer article**.

Si vous devez ajouter plus de renseignements à l'enregistrement, sélectionnez **Renseignements additionnels** situé au bas de l'écran.

- Un champ éditeur de texte apparaîtra dans lequel vous pouvez entrer la description de tous les Renseignements additionnels. Le nombre maximal de caractères est de 5 000. Cliquez sur **<Enregistrer>**.



**Nota :** Si les renseignements additionnels dépassent 5 000 caractères, vous devez effectuer une modification de façon à ce qu'ils soient ajoutés au champ **<Renseignements additionnels>**.

**Nota :** Vous ne pouvez pas supprimer ou changer les renseignements contenus dans le champ **<Renseignements additionnels>** une fois l'enregistrement terminé.

- Après avoir indiqué tous les renseignements sur l'enregistrement, n'oubliez pas de cliquer sur le bouton **<Continuer>**. Cette démarche validera le brouillon des détails d'enregistrement. Les droits applicables seront calculés et affichés.

Add Item	Delete Item	Change Item
----------	-------------	-------------

### Additional Information

Added By	Additional Information
----------	------------------------

Add Item	Delete Item	Change Item
----------	-------------	-------------

*When you select the Continue button, your draft registration details will be validated and applicable fees will be calculated. You will be able to verify your draft registration details prior to submitting your registration request.*

Continue	Cancel
----------	--------

*You can save draft registration information to a file on your workstation by selecting the "Save Draft" button below. This facility is recommended for temporary storage only. Future changes to functionality may limit your ability to recover draft registration information from older files.*

Save Draft
------------

## Enregistrement

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français

Réseau d'enregistrement des biens personnels

Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ]

devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

### Transmettre l'enregistrement

#### Renseignements sur l'enregistrement

Province/Territoire :	Nouveau-Brunswick
Genre :	État de financement - Loi SURBIP
Date d'expiration :	2012-11-28

#### Droit

Référence ACOL :	
Frais de base :	20.00 CAD
Années additionnelles :	35.00 CAD
Frais totaux :	55.00 CAD

*Pour visualiser le brouillon des détails d'enregistrement en voie d'être transmis, sélectionnez le lien ci-dessous.*

[Visualiser les détails](#)

*Sélectionnez le bouton Enregistrer ci-dessous après avoir entré tous les détails de l'enregistrement : débiteurs, parties garanties, bien grevé, etc.*

[Réviser les détails de l'enregistrement](#)

[Enregistrer](#)

[Annuler](#)

- En cliquant sur <**Visualiser les détails**>, en hyperlien, vous pourrez revoir tous les renseignements que vous avez entrés. Le tout s'affichera en format PDF. Si le logiciel Adobe n'est pas installé sur votre ordinateur personnel, vous ne pourrez pas lire les textes en format PDF. Vous pouvez télécharger gratuitement Acrobat Reader d'Adobe en visitant le site [www.adobe.ca](http://www.adobe.ca).

## Projet de nouvel enregistrement

Vous trouverez ci-dessous un exemple d'affichage des détails d'un projet d'enregistrement en format PDF. Cette page s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre. Si vous souhaitez retourner en arrière, vous n'avez qu'à fermer la fenêtre en cliquant sur le « X », dans le coin supérieur droit de l'écran.

Nouveau-Brunswick      Visualisation des détails d'un projet de nouvel enregistrement

---

Détails d'un projet d'enregistrement: Aucun numéro d'enregistrement affecté

Province ou Territoire: Nouveau-Brunswick  
Genre d'enregistrement: État de financement - Loi SURBIP

**Historique d'enregistrement**

Activité d'enregistrement	Numéro d'enregistrement	Date / heure	Date d'expiration	Numéro de dossier
Originale	EN ATTENTE	EN ATTENTE	EN ATTENTE	

Les détails de projet d'enregistrement qui suivent n'ont pas encore été ajoutés à titre d'enregistrement original.

**Débiteurs**

Genre: Particulier  
Brown, Charles Leonard  
13 rue Shultz  
Newcastle NB E2J 4X2  
Canada

**Partie garantie**

Genre: Particulier  
Mouse, Minnie Martha  
14 Hole in the Wall Lane  
Cheeseland NB E1V 1N5  
Canada  
No de téléphone: 506-627-3333  
No de télécopieur: 506-627-3334

**Description générale**

un voisin

**Bien grevé numéroté en série**

Numéro de série	Genre de bien grevé	Description	Ajouté par	Supprimé par
F13862FT2003	Véhicule à moteur	Ford Ranger	EN	ATTENTE

\*\*\*\*\*

---

Version 2.0 du rapport      Page: 1

Si vous n'êtes pas d'accord avec les renseignements, vous pouvez cliquer sur <Réviser les détails de l'enregistrement> et apporter les changements nécessaires. Cliquez ensuite sur <Enregistrer>.

En cliquant sur <Enregistrer>, vous recevrez une « Confirmation d'enregistrement ».

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

Réseau d'enregistrement des biens personnels

Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ]  
devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

## Confirmation d'enregistrement

### Entrer un enregistrement

*Enregistrement terminé. Sélectionnez le lien ci-dessous pour visualiser le relevé de vérification (rapport).*

**Numéro d'enregistrement :** 4554690

**Titre du bilan :** [RENBIP RV \(Nouveau\) - NB 4554690](#)

**Numéro de transaction :** 143365

*Veillez faire référence à ce numéro de transaction dans toute correspondance future avec nous au sujet de cet enregistrement.*

*Votre bilan sera disponible par l'intermédiaire d'Extraction de rapports pendant trente (30) jours.*

OK

PPRS-RG-030  
[Partie supérieure](#)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



En cliquant sur l'hyperlien <Titre du bilan> vous pourrez visualiser le bilan.  
Vous pouvez extraire le bilan en cliquant sur l'hyperlien <Extraction de rapports>.

## Énoncé de vérification

Cette page s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre. Si vous souhaitez retourner en arrière, vous n'avez qu'à fermer la fenêtre en cliquant sur le « X », dans le coin supérieur droit de l'écran.

Nouveau-Brunswick      3REBP Relevé de vérification  
(Nouveau)      143385

Numéro d'enregistrement (Nouveau): 4554690  
Date et heure de l'enregistrement: 2007-11-28 16:05  
Date d'expiration: 2012-11-28  
Numéro de dossier:

### Nom et adresse de l'enregistreur

Identité de l'enregistreur: G174213  
Mouse, Minnie Martha  
14 Hole in the Wall Lane  
Cheeseland NB E1V 1N6  
Canada

---

### Détails d'enregistrement pour le numéro d'enregistrement: 4554690

Province ou Territoire: Nouveau-Brunswick  
Genre d'enregistrement: État de financement - Loi 8URBIP

### Historique d'enregistrement

Activité d'enregistrement	Numéro d'enregistrement	Date / heure	Date d'expiration	Numéro de dossier
Originale	4554690	2007-11-28 16:05	2012-11-28	

Cet enregistrement n'a pas fait l'objet d'un amendement ou d'un changement global. L'information d'enregistrement qui suit a été ajoutée par l'enregistrement original et n'a pas été supprimée.

### Débiteurs

Genre: Particulier  
Brown, Charles Leonard  
13 rue Shultz  
Newcastle NB E2J 4X2  
Canada

### Partie garantie

Genre: Particulier  
Mouse, Minnie Martha  
14 Hole in the Wall Lane  
Cheeseland NB E1V 1N6  
Canada  
No de téléphone: 506-627-3333  
No de télécopieur: 506-627-3334

### Description générale

un voisin

### Bien grevé numéroté en série

Numéro de série	Genre de bien grevé	Description	Ajouté par	Supprimé par
F13862FT2003	Véhicule à moteur	Ford Ranger	4554690	

## Changer un enregistrement

Un usager peut modifier, renouveler, enregistrer de nouveau un enregistrement électronique existant du RENBIP ou en faire la mainlevée.

### Enregistrement

[Entrer un enregistrement](#)

[Modifier un enregistrement](#)

[Renouveler un enregistrement](#)

[Enregistrer de nouveau un enregistrement](#)

[Effectuer mainlevée d'un enregistrement](#)

[Changement global de l'intérêt enregistré](#)

**Des directives détaillées sur la façon d'exécuter ces fonctions se trouvent dans les pages suivantes.**

**Modifier un enregistrement** est la fonction exécutée pour modifier tout ce qui se trouve dans un enregistrement à l'exception de la durée. Vous pouvez utiliser cette fonction pour effectuer la mainlevée partielle (supprimer) des renseignements provenant d'un enregistrement. Cette fonction peut aussi servir à ajouter des renseignements à toute partie de l'enregistrement.

**Renouveler un enregistrement** est la fonction exécutée pour prolonger la durée d'un enregistrement. Vous ne pouvez que prolonger la durée d'un enregistrement. En d'autres mots, elle ne peut être raccourcie.

**Enregistrer de nouveau un enregistrement** est la fonction exécutée pour rétablir un enregistrement dont la mainlevée avait été effectuée à tort ou qui avait expiré dans les 30 jours précédents. Si la mainlevée d'un enregistrement a été effectuée à tort, la fonction Enregistrer de nouveau un enregistrement permettra de le rétablir pour le reste de la durée. Si un enregistrement a expiré dans les 30 jours précédents, la fonction Enregistrer de nouveau un enregistrement permettra de le rétablir pendant **24 heures. Une fois rétabli, l'enregistrement devra être renouvelé pour en prolonger la durée.** Si la mainlevée de l'enregistrement a été effectuée à tort ou s'il a expiré il y a plus de 30 jours, vous devrez entrer un **nouvel** enregistrement.<sup>3</sup>

**Effectuer mainlevée d'un enregistrement** est la fonction exécutée pour effectuer la mainlevée totale d'un enregistrement.

**Modification automatique d'intérêt enregistré** est la fonction exécutée pour permettre à l'administrateur d'un client de changer l'adresse d'une partie garantie ou de transférer les sûretés d'une partie garantie à une autre. Avant de pouvoir utiliser cette fonction, les parties garanties doivent détenir leur propre numéro de partie garantie. Lorsque des enregistrements sont transférés d'un numéro de partie garantie à un autre, les renseignements originaux sur la partie garantie doivent être entrés en utilisant le numéro de partie garantie qui figure sur les enregistrements.

---

<sup>3</sup> Reportez-vous au paragraphe 35(7) de la *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels*.

## Modifier un enregistrement

- Si vous sélectionnez **Modifier un enregistrement**, vous devrez choisir la province ou le territoire dans la liste de sélection. Vous devrez ensuite entrer le numéro d'enregistrement que vous voulez modifier.
- Vous pouvez ajouter, changer ou supprimer le débiteur, la partie garantie ou les renseignements sur le bien grevé numéroté en série.
- Vous ne pouvez pas changer ou supprimer les renseignements contenus dans les champs **<Bien grevé à description générale>** ou **<Renseignements additionnels>**. Vous ne pouvez qu'ajouter un énoncé décrivant les changements requis.
- Vous ne pouvez pas changer la durée d'un enregistrement en utilisant la fonction **Modifier un enregistrement**.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

Réseau d'enregistrement des biens personnels Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ] devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

### Enregistrement

#### Modifier un enregistrement

*Précisez l'enregistrement à modifier.*

\* Province/Territoire :

\* Numéro d'enregistrement :

\* Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont requis.

PPRS-RG-010  
[Partie supérieure](#)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



- Après avoir entré le numéro d'enregistrement, sélectionnez **<Continuer>**.

Les détails de la fonction Modifier un enregistrement sont affichés.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

Réseau d'enregistrement des biens personnels Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ]

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

### Modifier un enregistrement

Ébaucher détails d'enregistrement

*Entrez tous les renseignements pour l'enregistrement que vous avez sélectionné. Lorsque vous aurez terminé, sélectionnez le bouton « Continuer » au bas de cette page.*

**Numéro d'enregistrement :** 4554690  
**Province/Territoire :** Nouveau-Brunswick  
**Genre :** État de financement - Loi SURBIP  
**Référence ACOL :**   
**Votre numéro de dossier :**

#### Historique

Numéro d'enregistrement	Date d'enregistrement	Votre numéro de dossier	Date d'expiration	Activité d'enregistrement
4554690	2007-11-28 16:05		2012-11-28	Original

#### Débiteurs

Genre	Nom de particulier ou d'entreprise	Nom du lieu	Province/Territoire	Ajouté par	Supprimé par
C P	Brown, Charles Leonard	Newcastle	NB	4554690	

[Ajouter article](#) | [Supprimer article](#) | [Changer article](#) | [Dupliquer article](#)

#### Partie garantie (créancier garanti)

*Si vous utilisez "Même que l'enregistreur" ou un numéro de partie garantie, l'information sur la partie garantie sera extraite après que vous aurez sélectionné le bouton Chercher le n° de partie garantie ou le bouton Continuer au bas de cette page.*

Genre	Nom de particulier ou d'entreprise	Nom du lieu	Province/Territoire	N° de partie garantie	Ajouté par	Supprimé par
C P	Mouse, Minnie Martha	Cheeseland	NB	7374	4554690	

[Ajouter article](#) | [Supprimer article](#) | [Changer article](#)

[Chercher le n° de partie garantie](#)

#### Bien grevé à description générale

Ajouté par	Bien grevé à description générale
C 4554690	un voisin

[Ajouter article](#) | [Supprimer article](#) | [Changer article](#)

#### Bien grevé numéroté en série

N° de série	Genre de bien grevé	Description	Ajouté par	Supprimé par
F13862FT2003	Véhicule à moteur	Ford Ranger	4554690	

[Ajouter article](#) | [Supprimer article](#) | [Changer article](#)

#### Renseignements additionnels

Ajouté par	Renseignements additionnels

[Ajouter article](#) | [Supprimer article](#) | [Changer article](#)

*Lorsque vous sélectionnez le bouton « Continuer », les détails de votre brouillon sont validés et les frais qui s'appliquent sont calculés. Vous pourrez vérifier les détails de votre brouillon d'enregistrement avant de soumettre votre demande d'enregistrement.*

[Continuer](#) | [Annuler](#)

PPRS-RG-020  
[Partie supérieure](#)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



- Vous pouvez ajouter, changer ou supprimer le débiteur, la partie garantie ou les renseignements sur le bien grevé numéroté en série en mettant l'article en évidence et en sélectionnant le bouton approprié, au bas de la rangée.  
**<Ajouter article>**  
**<Supprimer article>**  
**<Changer article>**
- Vous ne pouvez pas changer ou supprimer les renseignements contenus dans les champs **<Bien grevé à description générale>** ou **<Renseignements additionnels>**. Vous ne pouvez qu'ajouter un énoncé décrivant les changements requis.
- Vous ne pouvez pas changer la durée d'un enregistrement en utilisant la fonction **Modifier un enregistrement**.
- Après avoir indiqué tous les renseignements sur l'enregistrement, n'oubliez pas de cliquer sur le bouton **<Continuer>**. Cette démarche validera le brouillon des détails d'enregistrement.
- Les droits sont calculés selon un prix forfaitaire, peu importe combien de changements ont été apportés à l'enregistrement durant la session.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français

Réseau d'enregistrement des biens personnels

Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ]  
devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

## Modifier un enregistrement

Renseignements sur l'enregistrement

Numéro d'enregistrement original :	4554690
Province/Territoire :	Nouveau-Brunswick
Genre :	État de financement - Loi SURBIP
Frais totaux :	10.00 CAD
Référence ACOL :	

Pour visualiser le brouillon des détails d'enregistrement en voie d'être transmis, sélectionnez le lien ci-dessous.

[Visualiser les détails](#)

[Réviser les détails de l'enregistrement](#)

[Transmettre la modification](#)

[Annuler](#)

PPRS-RG-021  
[Partie supérieure](#)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français



- En cliquant sur **<Visualiser les détails>**, en hyperlien, vous pourrez revoir tous les renseignements que vous avez entrés. Le tout s'affichera en format PDF. Si le logiciel Adobe n'est pas installé sur votre ordinateur personnel, vous ne pourrez pas lire les textes en format PDF. Dans le cas où l'information présentée serait incorrecte, retournez à l'écran **Modifier un enregistrement**, puis cliquez sur **<Réviser les détails de l'enregistrement>** et apportez les changements requis avant de cliquer sur **<Transmettre la modification>**.

## Confirmation d'enregistrement

### Modifier un enregistrement

Enregistrement terminé. Sélectionnez le lien ci-dessous pour visualiser le relevé de vérification (rapport).

Numéro d'enregistrement : 4554707

Titre du bilan : [RENBIP RV \(Modifier\) - NB 4554707 \(4554690\)](#)

Numéro de transaction : 143366

Veillez faire référence à ce numéro de transaction dans toute correspondance future avec nous au sujet de cet enregistrement.

Votre bilan sera disponible par l'intermédiaire d'Extraction de rapports pendant trente (30) jours.

OK

PPRS-RG-031

[Partie supérieure](#)



- Le numéro d'enregistrement attribué à la modification et les droits calculés seront affichés.
- Un énoncé de confirmation de la modification sera automatiquement créé. Le nouveau numéro d'enregistrement y apparaîtra.
- En cliquant sur <Titre du bilan>, en hyperlien, vous pouvez visualiser la modification. Un bilan sera créé. Veuillez vous reporter à la section **Extraction de rapports** du présent document pour obtenir de l'information sur la façon d'extraire les rapports.

Numéro d'enregistrement (Modification): 4554707  
Date et heure de l'enregistrement: 2007-11-28 16:11  
Date d'expiration: 2012-11-28  
Numéro de dossier:  
Numéro original d'enregistrement: 4554690

**Nom et adresse de l'enregistreur**

Identité de l'enregistreur: G174213  
Mouse, Minnie Martha  
14 Hole in the Wall Lane  
Cheeseland NB E1V 1N6  
Canada

**Détails d'enregistrement pour le numéro d'enregistrement: 4554690**

Province ou Territoire: Nouveau-Brunswick  
Genre d'enregistrement: État de financement - Loi 8URBIP

**Historique d'enregistrement**

Activité d'enregistrement	Numéro d'enregistrement	Date / heure	Date d'expiration	Numéro de dossier
Originale	4554690	2007-11-28 16:05	2012-11-28	
Modification	4554707	2007-11-28 16:11	2012-11-28	

Comme l'indique la section Historique d'enregistrement ci-dessus, cet enregistrement a fait l'objet d'un amendement ou d'un changement global pour ajouter ou supprimer de l'information. Les détails d'enregistrement qui suivent indiquent le numéro d'enregistrement de l'amendement qui a ajouté ou supprimé de l'information. Si aucun numéro d'enregistrement "ajouté par" ou "supprimé par" n'est fourni, l'information a été ajoutée par l'enregistrement original et n'a pas été supprimée.

**Débiteurs**

Genre: Particulier  
Brown, Charles Leonard  
13 rue Shultz  
Newcastle NB E2J 4X2  
Canada

**Partie garantie**

Genre: Particulier  
Mouse, Minnie Martha  
14 Hole in the Wall Lane  
Cheeseland NB E1V 1N6  
Canada  
No de téléphone: 506-627-3333  
No de télécopieur: 506-627-3334

**Description générale**

un voisin

**NOTA** : Si vous apportez une modification nécessitant beaucoup de temps, votre session pourrait expirer. Reportez-vous à la section **Que faire si la session expire** du présent document.

## Renouveler un enregistrement

**Nota :** Pour prolonger la durée d'un enregistrement, vous devez utiliser la fonction **Renouveler un enregistrement**. Si vous souhaitez raccourcir la durée, vous devrez effectuer la mainlevée de l'enregistrement à la fin de la période raccourcie.

- Si vous sélectionnez **Renouveler un enregistrement**, vous devrez entrer la province ou le territoire ainsi que le numéro d'enregistrement à renouveler.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

**Réseau d'enregistrement des biens personnels** Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ]  
devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

### Enregistrement

#### Renouveler un enregistrement

*Précisez l'enregistrement à renouveler.*

\* Province/Territoire :

\* Numéro d'enregistrement :

\* Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont requis.

PPRS-RG-014  
[Partie supérieure](#)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



Après avoir entré l'information, sélectionnez <**Continuer**>.

- Vous pourrez visualiser les détails de l'enregistrement afin de vous assurer que vous avez entré le bon numéro d'enregistrement.

## Renouveler un enregistrement

Entrez la période de renouvellement. La durée en années sera ajoutée à la date d'expiration actuelle.

Province/Territoire : Nouveau-Brunswick  
Numéro d'enregistrement : 4554690  
Date d'expiration actuelle : 2012-11-28

### Durée

\* Durée perpétuelle? :  Oui  Non  
\* Durée en années :   
Référence ACOL :

Pour visualiser les détails d'enregistrement actuels, sélectionnez le lien ci-dessous.

[Visualiser les détails](#)

- Cliquez sur <Visualiser les détails>, en hyperlien, pour visualiser les détails.

**Détails d'enregistrement pour le numéro d'enregistrement: 4554690**

Province ou Territoire: Nouveau-Brunswick  
 Genre d'enregistrement: État de financement - Loi SURBIP

**Historique d'enregistrement**

Activité d'enregistrement	Numéro d'enregistrement	Date / heure	Date d'expiration	Numéro de dossier
Originale	4554690	2007-11-28 16:05	2012-11-28	
Modification	4554707	2007-11-28 16:11	2012-11-28	

Comme l'indique la section Historique d'enregistrement ci-dessus, cet enregistrement a fait l'objet d'un amendement ou d'un changement global pour ajouter ou supprimer de l'information. Les détails d'enregistrement qui suivent indiquent le numéro d'enregistrement de l'amendement qui a ajouté ou supprimé de l'information. Si aucun numéro d'enregistrement "ajouté par" ou "supprimé par" n'est fourni, l'information a été ajoutée par l'enregistrement original et n'a pas été supprimée.

**Débiteurs**

Genre: Particulier  
 Brown, Charles Leonard  
 13 rue Shultz  
 Newcastle NB E2J 4X2  
 Canada

**Partie garantie**

Genre: Particulier  
 Mouse, Minnie Martha  
 14 Hole In the Wall Lane  
 Cheeseland NB E1V 1N6  
 Canada  
 No de téléphone: 506-627-3333  
 No de télécopieur: 506-627-3334

**Description générale**

un voisin

**Bien grevé numéroté en série**

Numéro de série	Genre de bien grevé	Description	Ajouté par	Supprimé par
F13862FT2003	Véhicule à moteur	Ford Ranger	4554690	

**Renseignements additionnels**

blah blah blah Ajouté par le numéro d'enregistrement 4554707

- Après avoir confirmé les détails, retournez à l'écran **Renouveler un enregistrement** en fermant l'écran **Voir les détails**, puis cliquez sur la case option appropriée à la question **Durée perpétuelle?** ou entrez le nombre d'années dans la case **Durée en années**. Sélectionnez **<Continuer>** pour prolonger la durée de l'enregistrement OU sélectionnez **<Annuler>** pour retourner à la page d'**accueil** sans terminer le renouvellement.

## Renouveler un enregistrement

### Renseignements sur l'enregistrement

Province/Territoire : Nouveau-Brunswick  
Numéro d'enregistrement original : 4554690  
Nouvelle date d'expiration en attente : 2014-11-28

### Droit

Première année : 7.00 CAD  
Années additionnelles : 7.00 CAD  
Frais totaux : 14.00 CAD

[Renouveler](#)

[Annuler](#)

PPRS-RG-004

[Partie supérieure](#)



Les droits seront affichés ainsi que la nouvelle date d'expiration. Cliquez sur <**Renouveler**>. Cette démarche terminera l'enregistrement.

## Renouveler un enregistrement

*Enregistrement terminé. Sélectionnez le lien ci-dessous pour visualiser le relevé de vérification (rapport)*

Numéro d'enregistrement : 4554716

Titre du bilan : [RENBIP RV \(Renouveler\) - NB 4554716 \(4554690\)](#)

Numéro de transaction : 143367

*Veillez faire référence à ce numéro de transaction dans toute correspondance future avec nous au sujet de cet enregistrement.*

*Votre rapport sera disponible par l'intermédiaire d'Extraction de rapports pendant trente (30) jours.*

[OK](#)

PPRS-RG-032

[Partie supérieure](#)



- Un nouveau numéro d'enregistrement sera produit pour le renouvellement.
- Une confirmation d'enregistrement du renouvellement sera automatiquement créée, sans toutefois être imprimée. Veuillez vous reporter à la section **Extraction de rapports** du présent document.
- En cliquant sur <**Titre du bilan**>, en hyperlien, vous pourrez visualiser et imprimer le bilan.

## Enregistrer de nouveau un enregistrement

**Enregistrer de nouveau un enregistrement** est la fonction exécutée pour rétablir un enregistrement dont la mainlevée avait été effectuée à tort ou qui avait expiré dans les 30 jours précédents. Si la mainlevée d'un enregistrement a été effectuée à tort, la fonction Enregistrer de nouveau un enregistrement permettra de le rétablir pour le reste de la durée. Si un enregistrement a expiré, la fonction Enregistrer de nouveau un enregistrement permettra de le rétablir pendant **24** heures. Une fois rétabli, l'enregistrement devra être renouvelé pour en prolonger la durée.

Il n'y a pas de droit pour l'exécution de cette fonction.

- Si vous sélectionnez **Enregistrer de nouveau un enregistrement**, vous devrez entrer la province ou le territoire ainsi que le numéro d'enregistrement à rétablir.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

Réseau d'enregistrement des biens personnels Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ]  
devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

## Enregistrement

### Enregistrer de nouveau un enregistrement (Réenregistrer)

*Précisez l'enregistrement à réenregistrer.*

\* **Province/Territoire :**  ▾

\* **Numéro d'enregistrement :**

\* Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont requis.

PPRS-RG-015  
[Partie supérieure](#)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



- Après avoir entré la province ou le territoire ainsi que le numéro d'enregistrement, sélectionnez **<Continuer>**.
- Cliquez sur **<Visualiser les détails>**, en hyperlien, pour visualiser les détails.

## Enregistrer de nouveau un enregistrement (Réenregistrer)

Renseignements sur l'enregistrement

Province/Territoire :	Nouveau-Brunswick
Numéro d'enregistrement :	4554654
Frais totaux :	0.00 CAD
Référence ACOL :	<input type="text"/>

Pour visualiser les détails d'enregistrement actuels, sélectionnez le lien ci-dessous.

[Visualiser les détails](#)

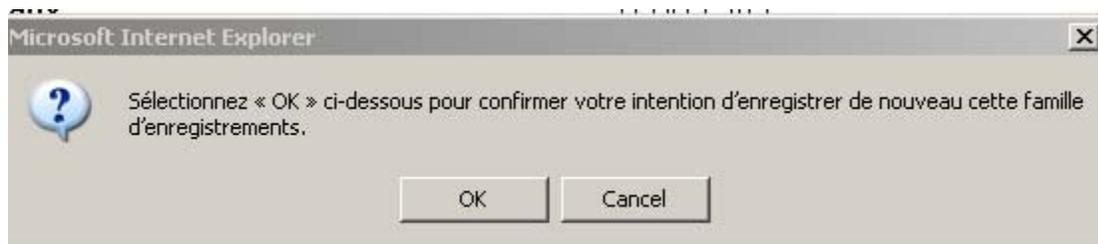
**Enregistrer de nouveau**

**Annuler**

PPRS-RG-006  
[Partie supérieure](#)



- Après avoir confirmé les détails, retournez à l'écran **Enregistrer de nouveau un enregistrement**. Sélectionnez **Enregistrer de nouveau** pour rétablir l'enregistrement **OU** sélectionnez **Annuler** pour retourner à la page d'**accueil** sans terminer l'enregistrement.
- En cliquant sur Enregistrer de nouveau, une boîte d'alerte apparaîtra.



- Cliquez sur **<OK>**.
- En cliquant sur **<Titre du bilan>**, en hyperlien, vous pourrez visualiser les détails.

## Enregistrer de nouveau un enregistrement

Enregistrement terminé. Sélectionnez le lien ci-dessous pour visualiser le relevé de vérification (rapport)

Numéro d'enregistrement : 4554734

Titre du bilan : [RENBIP RV \(Enregistrer de nouveau\) - NB 4554734 \(4554636\)](#)

Numéro de transaction : 143369

*Veillez faire référence à ce numéro de transaction dans toute correspondance future avec nous au sujet de cet enregistrement.*

*Votre rapport sera disponible par l'intermédiaire d'Extraction de rapports pendant trente (30) jours.*

OK

PPRS-RG-033

[Partie supérieure](#)



- Un nouveau numéro d'enregistrement sera produit pour l'enregistrement enregistré de nouveau.
- Une confirmation d'enregistrement de l'enregistrement enregistré de nouveau sera automatiquement créée, sans toutefois être imprimée. Veuillez vous reporter à la section **Extraction de rapports** du présent document.
- En cliquant sur <**Titre du bilan**>, en hyperlien, vous pourrez visualiser et imprimer le bilan.

## Effectuer la mainlevée d'un enregistrement

Si vous sélectionnez **Effectuer mainlevée d'un enregistrement**, vous devrez entrer la province ou le territoire ainsi que le numéro d'enregistrement pour lesquels vous voulez effectuer la mainlevée. Effectuer la mainlevée d'un enregistrement est la fonction exécutée pour effectuer la mainlevée totale d'un enregistrement. Si vous voulez effectuer une mainlevée **partielle** d'un enregistrement, vous devez utiliser la fonction Modifier un enregistrement.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

Réseau d'enregistrement des biens personnels Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ]  
devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

### Enregistrement

#### Effectuer mainlevée d'un enregistrement

*Précisez l'enregistrement devant faire l'objet d'une mainlevée.*

\* Province/Territoire :

\* Numéro d'enregistrement :

\* Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont requis.

PPRS-RG-012  
[Partie supérieure](#)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



- Après avoir entré le numéro d'enregistrement, sélectionnez **<Continuer>**.

## Effectuer mainlevée d'un enregistrement

### Renseignements sur l'enregistrement

Province/Territoire :	Nouveau-Brunswick
Numéro d'enregistrement :	4554654
Frais totaux :	0.00 CAD
Référence ACOL :	<input type="text"/>

Pour visualiser les détails d'enregistrement actuels, sélectionnez le lien ci-dessous.

[Visualiser les détails](#)

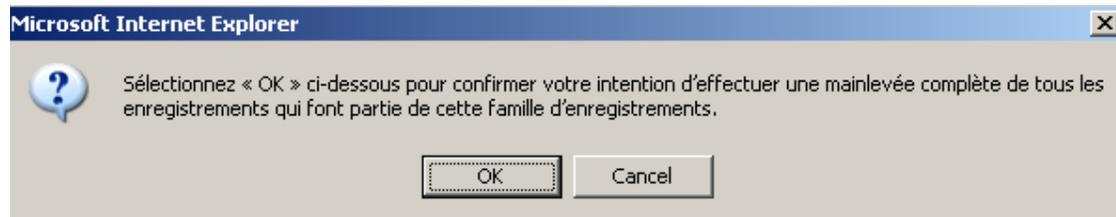
**Effectuer mainlevée**

**Annuler**

PPRS-RG-005  
[Partie supérieure](#)



- Vous pourrez visualiser les détails de l'enregistrement afin de vous assurer que vous avez entré le bon numéro d'enregistrement. Cliquez sur <**Visualiser les détails**>, en hyperlien, pour visualiser les détails.
- Après avoir confirmé les détails, retournez à l'écran **Effectuer mainlevée d'un enregistrement**. Cliquez sur <**Effectuer mainlevée**> pour effectuer la mainlevée totale d'un enregistrement **OU** sélectionnez <**Annuler**> pour retourner au **Menu principal** sans terminer la mainlevée.
- En cliquant sur <**Effectuer mainlevée**>, la boîte d'alerte suivante apparaîtra.



- Cliquez sur <**OK**>.

## Effectuer mainlevée d'un enregistrement

*Enregistrement terminé. Sélectionnez le lien ci-dessous pour visualiser le relevé de vérification (rapport)*

**Numéro d'enregistrement :** 4554743

**Titre du bilan :** [RENBIP RV \(Effectuer mainlevée\) - NB 4554743 \(4554636\)](#)

**Numéro de transaction :** 143370

*Veillez faire référence à ce numéro de transaction dans toute correspondance future avec nous au sujet de cet enregistrement.*

*Votre rapport sera disponible par l'intermédiaire d'Extraction de rapports pendant trente (30) jours.*

OK

PPRS-RG-034

[Partie supérieure](#)



- Un nouveau numéro d'enregistrement sera produit pour la mainlevée.
- Une confirmation d'enregistrement de la mainlevée sera automatiquement créée, sans toutefois être imprimée. Veuillez vous reporter à la section **Extraction de rapports** du présent document.
- En cliquant sur <**Titre du bilan**>, en hyperlien, vous pourrez visualiser et imprimer le bilan.

## Changement global

**Modification automatique d'intérêt enregistré** est la fonction exécutée pour permettre à l'administrateur d'un client de changer l'adresse d'une partie garantie ou de transférer les sûretés d'une partie garantie à une autre. Avant de pouvoir utiliser cette fonction, les parties garanties doivent détenir leur propre numéro de partie garantie. Lorsque des enregistrements sont transférés d'un numéro de partie garantie à un autre, les renseignements originaux sur la partie garantie doivent être entrés en utilisant le numéro de partie garantie qui figure sur les enregistrements.

Les changements n'apparaîtront pas immédiatement, puisqu'ils font partie d'un processus qui se déroule durant la nuit. Si le nom a été entré sans utiliser le Numéro de partie garantie de l'enregistrement original, le changement global n'aura aucune incidence sur l'enregistrement.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | [Langues](#)

Réseau d'enregistrement des biens personnels

Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ]  
devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

## Enregistrement

### Modification automatique d'intérêt enregistré

*Le changement global est utilisé pour changer le nom ou l'adresse d'un détenteur d'intérêts enregistrés dans une province/territoire. Lors d'un changement global, tous les enregistrements concernés seront modifiés pour refléter le nouveau nom et l'adresse.*

\* Province/Territoire

Province/Territoire

### Intérêt enregistré courant

\* Numéro de partie garantie

### Nouvel Intérêt enregistré

\* Numéro de partie garantie

\* Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont requis.

PPRS-ADMIN-601

[Partie supérieure](#)



- Si vous voulez uniquement changer l'**adresse**, allez au « Menu principal » et choisissez <Mettre à jour les renseignements sur un numéro de partie garantie> sous Administration du RENBIP.
- Allez ensuite à Modification automatique d'intérêt enregistré en entrant le même numéro de partie garantie dans les deux champs.
- Pour changer le **nom** de la partie garantie, suivez les étapes ci-après.
- Entrez le numéro de partie garantie courant.
- Entrez le nouveau numéro de partie garantie.
- Cliquez sur <OK>.

## Modification automatique d'intérêt enregistré

### Intérêt enregistré courant

Numéro de partie garantie 123

#### Nom

Nom de l'entreprise Avco Financial Services Canada Limited  
Contact - Nom de famille JBROWN  
Contact - Prénom Ivanhoe  
Contact - Second prénom ou initiale  
Téléphone 506-735-8417  
Télécopieur 506-735-0101  
Contact - Poste

#### Adresse

Ligne 1 CP/PO BOX 455  
Ligne 2  
Ligne 3  
Nom du lieu Edmundston  
Province/Territoire/État NB  
Pays Canada  
Code postal/Zip code E3V 3L1

### Nouvel Intérêt enregistré

Numéro de partie garantie 345

#### Nom

Nom de l'entreprise Bank of Nova Scotia  
Contact - Nom de famille JBROWN  
Contact - Prénom Robert  
Contact - Second prénom ou initiale  
Téléphone 604-279-3333  
Télécopieur 604-279-3330  
Contact - Poste Administrative Manager

#### Adresse

Ligne 1 CP/PO BOX 298  
Ligne 2  
Ligne 3  
Nom du lieu Newcastle  
Province/Territoire/État NB  
Pays Canada  
Code postal/Zip code E1V 3M4

**Droit \$ 500.0**

[Exécuter la modification](#)

[Annuler](#)

- Cliquez sur <Exécuter la modification>.

## Modification automatique d'intérêt enregistré

*Vous avez demandé un changement global. Un état de vérification vous sera envoyé à la fin du changement.*

**Province/Territoire** NB

### Intérêt enregistré courant

**Numéro de partie garantie** 123

### Nouvel Intérêt enregistré

**Numéro de partie garantie** 345

OK

PPRS-ADMIN-603  
[Partie supérieure](#)

## Recherche

## Recherche

### Recherche

[Recherche d'après le numéro de série](#)

[Recherche d'après le nom de débiteur \(entreprise\)](#)

[Recherche d'après le nom de débiteur \(particulier\)](#)

[Recherche d'après le numéro d'enregistrement](#)

---

Les recherches dans le Réseau d'enregistrement des biens personnels peuvent être menées selon quatre critères.

#### Les voici :

**Recherche d'après le numéro de série** : Ce critère est utilisé pour chercher le numéro de série d'un bien grevé numéroté en série tel qu'il est défini au paragraphe 2 du Règlement général en vertu de la *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels*.

<http://www.gnb.ca/0062/PDF-regs/95-57.pdf>

**Recherche d'après le nom de débiteur (entreprise)** : Ce critère est utilisé pour chercher le nom d'une entreprise selon les paragraphes 11, 19 et 21 du Règlement général en vertu de la *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels*.

**Recherche d'après le nom de débiteur (particulier)** : Ce critère est utilisé pour chercher le nom d'une personne selon les paragraphes 11, 19 et 20 du Règlement général en vertu de la *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels*.

**Recherche d'après le numéro d'enregistrement** : Ce critère est utilisé pour chercher un numéro d'enregistrement particulier enregistré dans le Réseau d'enregistrement des biens personnels.

## Recherche d'après le numéro de série

Veillez consulter la définition des Objets numérotés en série en vertu du Règlement général 95-57.

« objets numérotés en série » désigne un véhicule à moteur, une remorque, une maison mobile, un aéronef, un bateau ou un moteur hors-bord pour un bateau.

Veillez vous reporter aux paragraphes 11, **Recherches et leur résultat**, et 25 du Règlement général 95-57 en vertu de la *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels* qui contient les lignes directrices pour déterminer le bon numéro de série d'un bien grevé numéroté en série à entrer.

<http://www.gnb.ca/0062/regl/95-57.htm>

Veillez vous reporter au paragraphe 43(8.1) de la *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels* en ce qui concerne la validité d'une entrée.

<http://www.gnb.ca/acts/lois/p-07-1.htm>

**43(8.1)** Sous réserve des paragraphes (10) et (10.1), un enregistrement est invalide si une recherche, faite de la façon prescrite, dans les registres du Réseau d'enregistrement d'après le numéro de série du bien grevé qui est un bien de consommation d'un genre prescrit comme objet numéroté en série, ne divulgue pas l'enregistrement.

**43(8.2)** Un enregistrement qui est divulgué autrement que par une correspondance parfaite comme résultat d'une recherche, faite de la façon prescrite, dans les registres du Réseau d'enregistrement d'après le nom d'un des débiteurs ou le numéro de série ne signifie pas que l'enregistrement est valide en raison de ce seul fait.

## Recherche

- [Recherche d'après le numéro de série](#)
- [Recherche d'après le nom de débiteur \(entreprise\)](#)
- [Recherche d'après le nom de débiteur \(particulier\)](#)
- [Recherche d'après le numéro d'enregistrement](#)

- Sélectionnez **Recherche d'après le numéro de série** dans le **Menu principal**.

**Nota** : Les objets numérotés en série sont définis dans plusieurs sections du présent document ainsi que dans la Loi.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

Réseau d'enregistrement des biens personnels Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ]  
devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

### Recherche

#### Recherche d'après le numéro de série

\* Province/Territoire :

\* Numéro de série :

Référence ACOL :

Droit :

\* Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont requis.

PPRS-SR-008  
[Partie supérieure](#)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



- Sélectionnez la **Province** ou le **Territoire** approprié dans la liste déroulante.
- Ajoutez le numéro de série dans le champ Numéro de série.
- Cliquez sur **<Exécuter la recherche>**.

### Liste des correspondances

Genre de recherche : Recherche d'après le numéro de série  
 Province/Territoire : Nunavut  
 Numéro de série : PART40FCR67  
 Correspondances exactes : 0  
 Correspondances approximatives : 2490  
 Résultats affichés par page : 25

Créer un rapport

Affichage des articles 1 à 25 de 2490

[Sélectionner tout](#) | [Effacer tout](#)

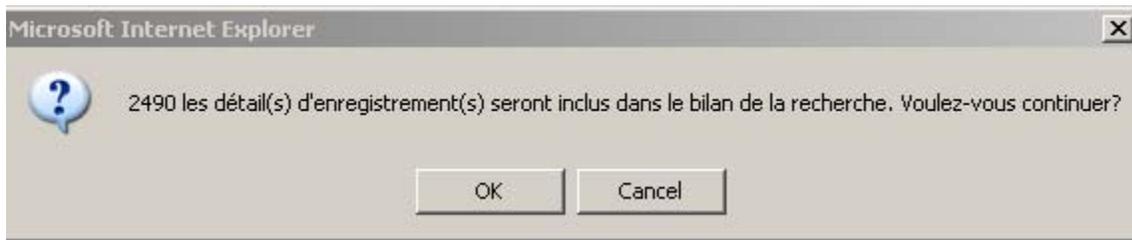
1 de 100

I	V	M	Numéro de série	Numéro d'enregistrement	Enregistrement original	Description
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22825</a>	22825	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22834</a>	22834	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22843</a>	22843	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22852</a>	22852	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22861</a>	22861	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22870</a>	22870	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22889</a>	22889	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22898</a>	22898	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22905</a>	22905	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22914</a>	22914	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22923</a>	22923	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22932</a>	22932	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22941</a>	22941	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22950</a>	22950	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22969</a>	22969	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22978</a>	22978	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22987</a>	22987	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">22996</a>	22996	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">23003</a>	23003	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">23012</a>	23012	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">23021</a>	23021	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">23030</a>	23030	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">23049</a>	23049	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">23058</a>	23058	2006 Pontiac Grand Am Coupe
<input type="checkbox"/>			PART40FCR67	<a href="#">23067</a>	23067	2006 Pontiac Grand Am Coupe

< Premier << Précédent 1 | 2 | 3 | 4 | 5 Suivant >> Dernier >



- Vous pouvez choisir combien de correspondances seront affichées par page (voir la barre de mise en évidence).
- Vous pouvez visualiser les détails de chaque enregistrement affiché dans la **Liste des correspondances** en cliquant sur **Numéro d'enregistrement**, en hyperlien.
- Pour inclure les détails d'un ou plusieurs enregistrements dans votre bilan de la recherche, cliquez sur la case sous « I » qui vient juste avant le numéro de série dans la **Liste des correspondances**. Les articles sélectionnés seront ainsi inclus.
- Pour inclure les détails de tous les enregistrements affichés dans la Liste des correspondances, cliquez sur **<Sélectionner tout>**.
- Après avoir coché la case des enregistrements à inclure, sélectionnez **<Créer un rapport>**. Cliquer sur Créer un rapport produira un bilan de la recherche qui ne sera cependant pas imprimé.



- Cliquez sur <OK>.
- Reportez-vous à la section **Extraction de rapports**.
- En cliquant sur <Titre du bilan>, en hyperlien, vous pourrez visualiser les détails de votre recherche.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

**Réseau d'enregistrement des biens personnels** Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ] devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

## Recherche d'après le numéro de série

### Confirmation du bilan de la recherche

*Votre bilan de recherche est terminé. Pour le visualiser, sélectionnez le lien ci-dessous.*

**Titre du bilan :** [RENBIP \(Recherche série\) - NB F13862FT2003](#)

**Numéro de transaction :** 143373

*Veillez référer à ce numéro de transaction dans toute correspondance future avec nous au sujet de cette recherche.*

*Votre bilan sera disponible par l'intermédiaire d'Extraction de rapports pendant sept (7) jours.*

PPRS-SR-007  
[Partie supérieure](#)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



- Cliquer sur <OK> vous permettra de retourner à la page d'**accueil**.
- Veuillez vous reporter à la section **Extractions de rapports** du présent document.

## Recherche d'après le nom de débiteur (particulier)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

**Réseau d'enregistrement des biens personnels** Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ]  
devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

### Recherche

#### Recherche d'après le nom de débiteur (particulier)

\* Province/Territoire :

\* Nom de famille :

Prénom :

Premier des seconds prénoms :

Référence ACOL :

Droit :

\* Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont requis.

PPRS-SR-006  
[Partie supérieure](#)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



Veillez vous reporter aux paragraphes 11, **Recherches et leur résultat**, 19 et 20 du Règlement général 95-57 en vertu de la *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels* qui contient les lignes directrices pour déterminer le nom légal du débiteur (particulier) à entrer.

<http://www.gnb.ca/0062/regl/95-57.htm>

Veillez vous reporter au paragraphe 43(8) de la *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels* en ce qui concerne la validité d'une entrée.

<http://www.gnb.ca/acts/lois/p-07-1.htm>

**43(8)** Un enregistrement est invalide si une recherche, faite de la façon prescrite, dans les registres du Réseau d'enregistrement, d'après le nom de l'un des débiteurs dont le nom doit être inclus dans l'état de financement, à l'exception du débiteur qui n'est pas propriétaire du bien grevé ou qui n'a aucun droit sur ce bien, ne divulgue pas l'enregistrement.

**43(8.2)** Un enregistrement qui est divulgué autrement que par une correspondance parfaite comme résultat d'une recherche, faite de la façon prescrite, dans les registres du Réseau d'enregistrement d'après le nom d'un des débiteurs ou le numéro de série ne signifie pas que l'enregistrement est valide en raison de ce seul fait.

## Bilan de recherche

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

**Réseau d'enregistrement des biens personnels** Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ]  
devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

### Liste des correspondances

**Genre de recherche :** Recherche d'après le nom de débiteur (particulier)  
**Province/Territoire :** Nouveau-Brunswick  
**Nom de famille :** Brown  
**Prénom :** Charles  
**Premier des seconds prénoms :** Leonard  
**Correspondances exactes :** 1  
**Correspondances approximatives :** 0  
**Résultats affichés par page :** 25 ▾

[Créer un rapport](#)

**Affichage des articles 1 à 1 de 1**  
[Sélectionner tout](#) | [Effacer tout](#)

I	V	M	Nom	Nom du lieu	Date de naissance	Numéro d'enregistrement	Enregistrement original
<input checked="" type="checkbox"/>		*	Brown, Charles Leonard	Newcastle		<a href="#">4554690</a>	4554690

PPRS-SR-003  
[Partie supérieure](#)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



Lorsque vous recevez le bilan, cliquez sur <Créer un rapport> afin de l'enregistrer.  
Une fois que le bilan a été créé, vous pouvez l'extraire en cliquant sur « Extraction de rapports ».

## Recherche d'après le nom de débiteur (entreprise)

Veillez vous reporter aux paragraphes 11, **Recherches et leur résultat**, et 21 du Règlement général 95-57 en vertu de la *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels* qui contient les lignes directrices pour déterminer le nom légal du débiteur (entreprise) à entrer.

<http://www.gnb.ca/0062/regl/95-57.htm>

Veillez vous reporter au paragraphe 43(8) de la *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels* en ce qui concerne la validité d'une entrée.

<http://www.gnb.ca/acts/lois/p-07-1.htm>

**43(8)** Un enregistrement est invalide si une recherche, faite de la façon prescrite, dans les registres du Réseau d'enregistrement, d'après le nom de l'un des débiteurs dont le nom doit être inclus dans l'état de financement, à l'exception du débiteur qui n'est pas propriétaire du bien grevé ou qui n'a aucun droit sur ce bien, ne divulgue pas l'enregistrement.

**43(8.2)** Un enregistrement qui est divulgué autrement que par une correspondance parfaite comme résultat d'une recherche, faite de la façon prescrite, dans les registres du Réseau d'enregistrement d'après le nom d'un des débiteurs ou le numéro de série ne signifie pas que l'enregistrement est valide en raison de ce seul fait.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

**Réseau d'enregistrement des biens personnels** Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ]  
devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

### Recherche

#### Recherche d'après le nom de débiteur (entreprise)

\* Province/Territoire :

\* Nom de l'entreprise :

Référence ACOL :

Droit :

\* Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont requis.

PPRS-SR-005  
[Partie supérieure](#)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



## Recherche d'après le numéro d'enregistrement

Si vous souhaitez visualiser ou imprimer les détails d'un genre d'enregistrement particulier, vous pouvez mener une recherche en utilisant un des numéros d'enregistrement du genre. Cette démarche permettra d'afficher les détails de l'enregistrement original et de toute activité liée à l'enregistrement effectuée à ce jour.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

**Réseau d'enregistrement des biens personnels** Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ]  
devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

### Recherche

#### Recherche d'après le numéro d'enregistrement

\* Province/Territoire :

\* Numéro d'enregistrement :

Référence ACOL :

Droit :

\* Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont requis.

PPRS-SR-004  
[Partie supérieure](#)

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



# Extraction de rapports

- Sélectionnez **Extraction de rapports**, fonction située dans le **haut de chaque page**.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ]  
devc

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | **Extraction de rapports** | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

Pour sélectionner un bilan, suivez les étapes ci-après.

[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾

Extraction de rapports Bienvenue G174213 [ [Sortir du système](#) ]

[Menu principal](#) | [Services aux clients](#) | [Extraction de rapports](#) | [Aide à propos de cette page](#) | [Sortir du système](#)

### Extraction de rapports

#### Critères de recherche

Identité de l'utilisateur : G174213

\* De date (Date de création) : 2007-11-28 ...  
(AAAA-MM-JJ)

\* À date (Date de création) : 2007-11-28 ...  
(AAAA-MM-JJ)

Déjà visualisé : Tout ▾

Genre de bilan : Inclure tous genres de bilans ▾

Trier par : Date de création (descendante) ▾

Résultats affichés par page : 25 ▾

[Actualiser](#) [Réinitialiser l'interrogation](#)

---

[Télécharger les rapports sélectionnés](#) | [Supprimer les rapports sélectionnés](#) | [Mettre à jour les résultats de page](#)

12 Rapport(s) correspondant(s) au critère

[Sélectionner tout](#) | [Effacer tout](#) 1 de 1 ▾

Résultats de la demande d'extraction de rapports

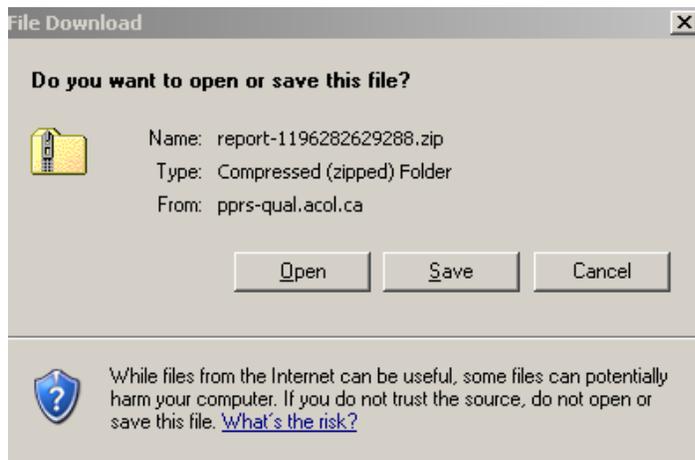
<input type="checkbox"/>	No de trans	Titre	Date de création	Date d'expiration	Visualisé	Taille
<input type="checkbox"/>	143371	<a href="#">RENBIP (Recherche série) - NU PART40FCR67</a>	28-Nov-2007	05-Dec-2007	Non	5299 Ko
<input type="checkbox"/>	143373	<a href="#">RENBIP (Recherche série) - NB F13862FT2003</a>	28-Nov-2007	05-Dec-2007	Non	9 Ko
<input type="checkbox"/>	143370	<a href="#">PPRS Notice to SP - RENBIP (Avis au PG) - NB 4554743 (4554636)</a>	28-Nov-2007	28-Nov-2008	Non	10 Ko
<input type="checkbox"/>	143370	<a href="#">RENBIP RV (Effectuer mainlevée) - NB 4554743 (4554636)</a>	28-Nov-2007	29-Dec-2007	Non	6 Ko
<input type="checkbox"/>	143369	<a href="#">PPRS Notice to SP - RENBIP (Avis au PG) - NB 4554734 (4554636)</a>	28-Nov-2007	28-Nov-2008	Non	10 Ko
<input type="checkbox"/>	143369	<a href="#">RENBIP RV (Enregistrer de nouveau) - NB 4554734 (4554636)</a>	28-Nov-2007	29-Dec-2007	Non	6 Ko
<input type="checkbox"/>	143368	<a href="#">PPRS Notice to SP - RENBIP (Avis au PG) - NB 4554725 (4554636)</a>	28-Nov-2007	28-Nov-2008	Non	10 Ko
<input type="checkbox"/>	143368	<a href="#">RENBIP RV (Effectuer mainlevée) - NB 4554725 (4554636)</a>	28-Nov-2007	29-Dec-2007	Non	6 Ko
<input type="checkbox"/>	143367	<a href="#">RENBIP RV (Renouveler) - NB 4554716 (4554690)</a>	28-Nov-2007	29-Dec-2007	Non	5 Ko
<input type="checkbox"/>	143366	<a href="#">PPRS Notice to SP - RENBIP (Avis au PG) - NB 4554707 (4554690)</a>	28-Nov-2007	28-Nov-2008	Non	9 Ko
<input type="checkbox"/>	143366	<a href="#">RENBIP RV (Modifier) - NB 4554707 (4554690)</a>	28-Nov-2007	29-Dec-2007	Oui	5 Ko
<input type="checkbox"/>	143365	<a href="#">RENBIP RV (Nouveau) - NB 4554690</a>	28-Nov-2007	29-Dec-2007	Oui	4 Ko

CORE.DOC.003  
Partie supérieure

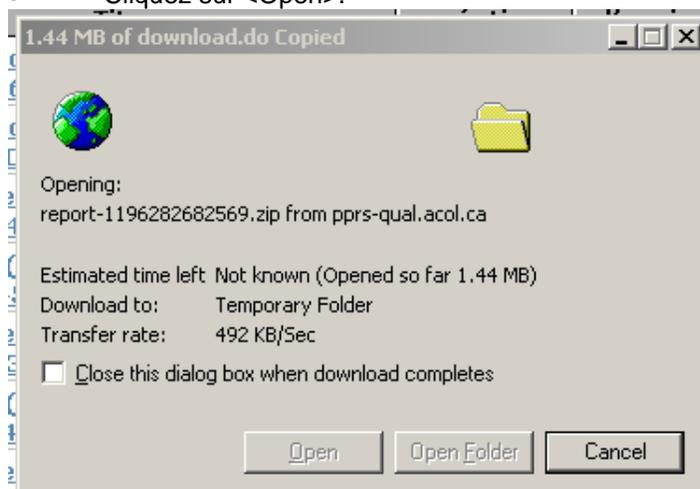
[Aide](#) | [Exigences techniques](#) | [Confidentialité et sécurité](#) | [Contactez-nous](#) | Français ▾



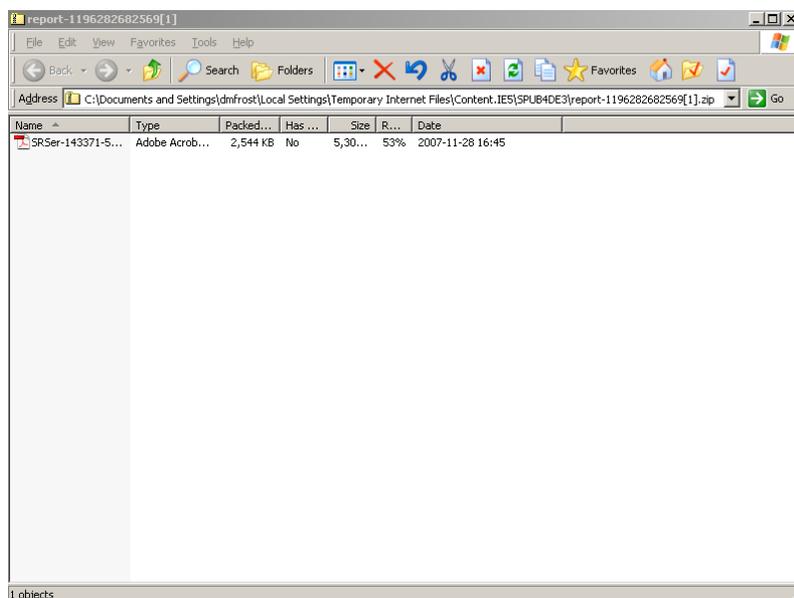
- Vous pouvez choisir de visualiser un bilan ou de cliquer sur « Sélectionner tout ».
- Vous pouvez ensuite télécharger les rapports sélectionnés ou les supprimer en cliquant sur le bouton approprié.
- En cliquant sur Sélectionner tout et Télécharger les rapports sélectionnés, une boîte d'alerte apparaîtra.



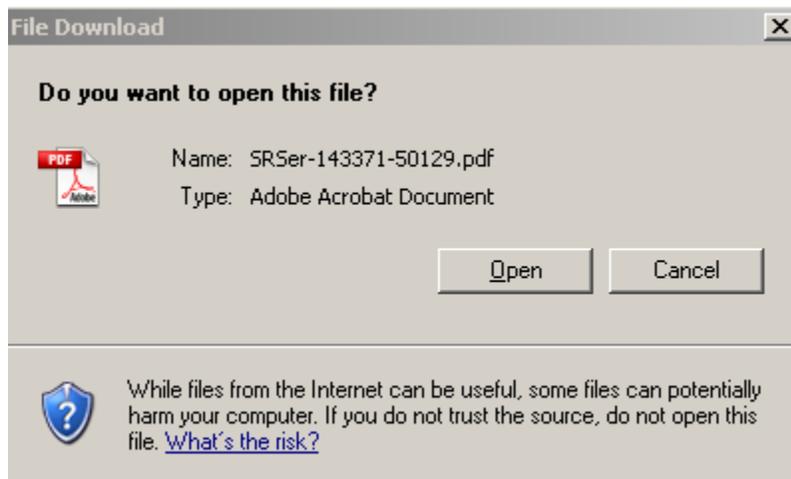
- Cliquez sur <Open>.



Les fichiers, compressés au format ZIP, s'afficheront à l'écran.



- Mettez le fichier en évidence.



Cliquez sur <Open>.

Nunavut Bilan de la recherche RENBIP 143371

Ce bilan liste les enregistrements dans le Réseau d'enregistrement de biens personnels correspondant aux critères de recherche suivants :

Province ou Territoire de la recherche: Nunavut  
 Genre de recherche: Bien grevé numéroté en série

Critères de la recherche: PART40FCR67

Date et heure de la recherche: 2007-11-28 16:31  
 Numéro de transaction: 143371  
 Recherche effectuée par: G174213

Le tableau qui suit liste les fiches correspondant au numéro de série que vous avez précisé.

Exacte	Inoluse	Numéro d'enregistrement	Numéro de série	Description
*		22825	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		22834	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		22843	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		22852	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		22861	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		22870	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		22889	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		22898	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		22905	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		22914	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		22923	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		22932	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		22941	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		22950	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		22969	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		22978	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		22987	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		22996	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23003	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23012	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23021	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23030	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23049	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23058	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23067	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23076	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23085	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23094	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23101	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23110	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23129	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23138	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23147	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23156	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23165	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23174	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23183	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23192	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe
*		23209	PART40FCR67	2006 Pontiac Grand Am Coupe

- En cliquant sur **Titre du bilan**, en hyperlien, vous pourrez aussi visualiser le bilan.

La durée pendant laquelle les rapports seront en file d'attente varie.  
Le tableau suivant comprend le genre de bilan et la durée pendant laquelle il sera en file d'attente.

<b>Genre de bilan</b>	<b>Durée en file d'attente</b>
Bilan de la recherche	7 jours
Relevé de vérification (nouvel)	30 jours
Relevé de vérification (modifié)	30 jours
Relevé de vérification (mainlevée effectuée)	30 jours
Relevé de vérification (renouvelé)	30 jours
Relevé de vérification (enregistré de nouveau)	30 jours
Avis à la partie garantie	365 jours

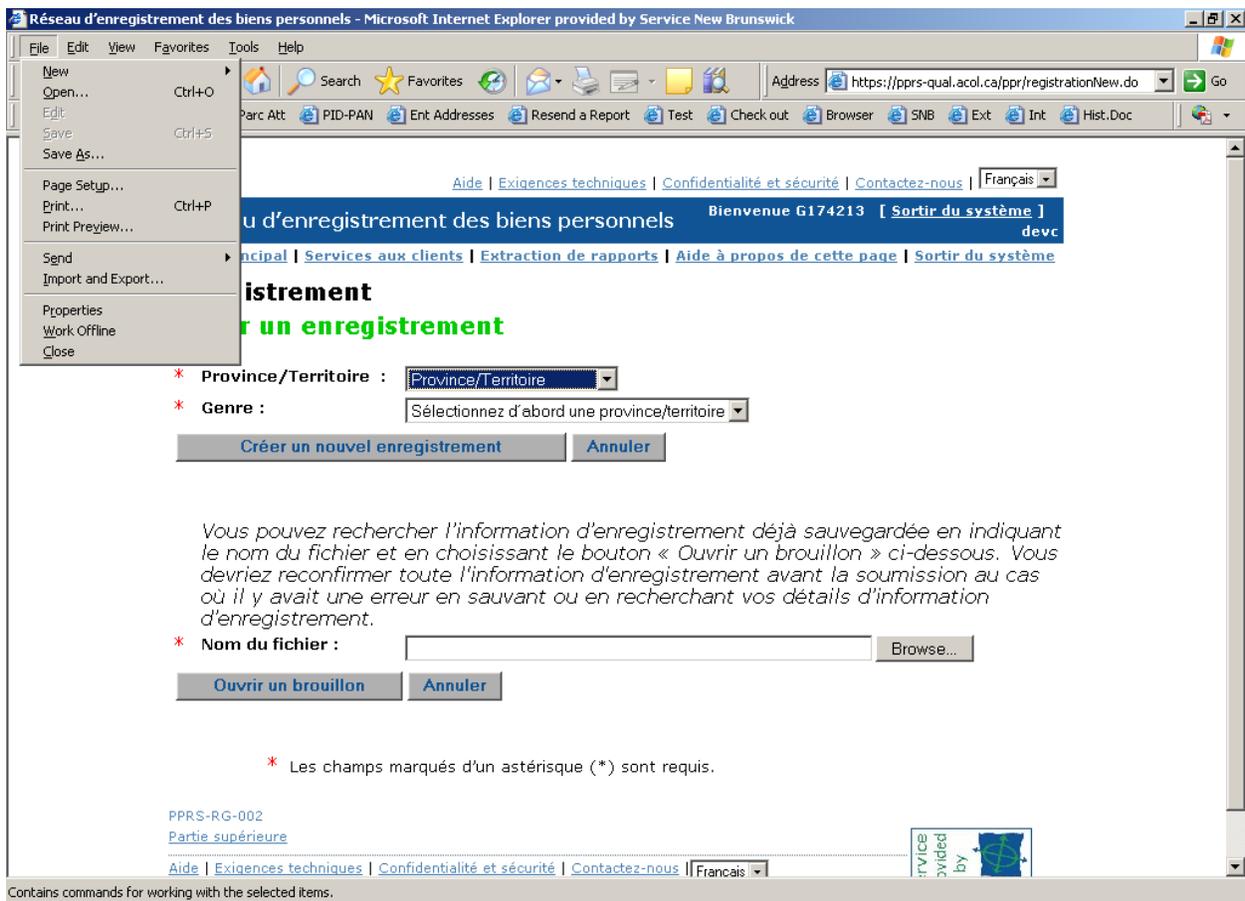
### **Que faire si la session expire**

(Cette démarche ne peut être effectuée sur les postes de travail des kiosques situés dans les bureaux d'enregistrement et de cartographie.)

### **Entrer un enregistrement**

Votre session expirera une heure et demie suivant le début de votre enregistrement ou plus tôt selon les réglages de votre réseau et navigateur. Lisez ce qui suit notamment si, selon vous, vous avez besoin de beaucoup de temps pour effectuer l'enregistrement.

Afin de vous assurer de ne pas perdre de données, enregistrez le fichier régulièrement. Pour ce faire, allez à **Fichier**, dans le coin supérieur gauche de l'écran. Choisissez ensuite **Enregistrer sous** et créez un nom de fichier. Après avoir nommé le fichier, cliquez sur **Enregistrer**, dans la barre d'outils.



Vous pouvez aussi copier et coller dans les champs Bien grevé à description générale ou Renseignements additionnels d'un enregistrement par l'intermédiaire d'un programme de texte ordinaire c'est-à-dire une tablette électronique (sans formatage).

Après avoir soumis un enregistrement, vous recevrez un avis selon lequel le fichier a été enregistré sous newsave.tmp. Si la transmission de l'enregistrement expire ou est perdue, vous pouvez extraire le fichier en retournant à Entrer un enregistrement, puis en cliquant sur Fichier, dans le coin supérieur gauche de l'écran. Sélectionnez **Ouvrir**. Où il est indiqué **Type de fichiers**, choisissez Tous les fichiers (\*.\*) . Le fichier **newsave.tmp** devrait ensuite apparaître dans la liste à l'écran. Double-cliquez sur le nom du fichier pour l'ouvrir. Le fichier devrait contenir le dernier enregistrement que vous avez soumis.

## Modifier et rechercher un enregistrement

Les longues périodes consacrées à entrer ou à rechercher des renseignements seront considérées comme des périodes d'inactivité par le serveur, puisque, pendant ce temps, aucune demande ne lui est soumise. Il mettra alors automatiquement fin à votre session. Pour éviter qu'un tel scénario ne se produise, cliquez sur **Extraction de rapports**. Une fois que l'écran **Extraction de rapports** apparaît, cliquez sur la flèche de retour.

## **Entrer des caractères français**

Certaines des fonctions et des applications ACOL permettent l'utilisation de caractères français dans les zones de texte.

Si vous utilisez un clavier français, reportez-vous à la fonction Aide de Windows pour configurer votre système de façon à ce qu'il puisse soutenir l'entrée de caractères français.

Pour entrer des caractères français au moyen d'un clavier anglais et d'une version anglaise de Windows, consultez le tableau suivant.

## Codes des caractères spéciaux

### CLAVIER FRANÇAIS



Même si vous n'avez pas de clavier français, vous pouvez entrer des caractères français dans Windows en maintenant la touche Alt enfoncée tout en tapant le code décimal à quatre chiffres. Codes des caractères spéciaux en français (Canada) pour l'ensemble des caractères ISO-Latin-1

Caractère	Code décimal
à	0224
À	0192
â	0226
Â	0194
é	0233
É	0201
è	0232
È	0200
ê	0234
Ê	0202
ë	0235
Ë	0203
î	0238
Î	0206
ï	0239
Ï	0207
ô	0244
Ô	0212
ù	0249
Ù	0217
û	0251
Û	0219
ü	0252
Ü	0220
ç	0231
Ç	0199
«	0171
»	0187

## CLIC-PRIVILÈGE

### Service de Clic-privilège

<https://pprs.acol.ca/lc/language.do?language=fr&country=CA&page=lc-index>

Clic-privilège est un service de recherche en ligne à l'aide duquel les usagers peuvent rechercher des objets numérotés en série. Le paiement s'effectue au moyen d'une carte de crédit. Il n'est pas obligatoire pour les usagers de Clic-privilège qui souhaitent faire des recherches d'avoir établi un compte client au préalable. **Vous ne devez PAS utiliser la recherche de Clic-privilège pour des biens personnels autres qu'un véhicule à moteur, une remorque, une maison mobile, un avion, un bateau ou un moteur hors-bord.** Bien que d'autres biens (par exemple, des ordinateurs, téléviseurs, appareils électroménagers, outils) puissent porter un numéro de série, ils ne sont pas listés par numéro de série dans le Réseau d'enregistrement des biens personnels.

Le service est très convivial.

### Ce qu'il vous faut

- (1) **Adobe® Reader® installé sur votre ordinateur**, afin que vous puissiez afficher et imprimer votre bilan de Clic-privilège produit en format PDF (format de document portable). Si Adobe Reader n'est pas installé sur votre ordinateur, vous pouvez le télécharger gratuitement en cliquant [ici](#) avant de continuer.
- (2) Le numéro de série de l'article pour lequel vous désirez effectuer un Clic-privilège et la juridiction.
- (3) Votre carte de crédit Visa, MasterCard ou American Express.



## Réseau d'enregistrement des biens personnels

### Service de Clic-priviège

Vous pouvez utiliser le Service de Clic-priviège pour identifier des privilèges sur les biens personnels que sont un véhicule à moteur, une remorque, une maison mobile, un avion, un bateau ou un moteur amovible. Cela peut contribuer à vous protéger contre l'achat d'un bien personnel susceptible d'être saisi maintenant ou dans le futur. Le Clic-priviège fouille le Réseau d'enregistrement des biens personnels (RENBIP) afin d'identifier les enregistrements et leurs détails courants. Vous préciserez un numéro de série tel que le numéro d'identification du véhicule à moteur. Le Clic-priviège identifiera les enregistrements qui correspondent exactement et de près à votre numéro de série. Vous recevrez un enregistrement officiel du contenu du RENBIP sous la forme d'un bilan de la recherche.

Vous ne devez PAS utiliser la recherche de Clic-priviège pour des biens personnels autres qu'un véhicule à moteur, une remorque, une maison mobile, un avion, un bateau ou un moteur amovible. Bien que d'autres biens (par exemple, des ordinateurs, téléviseurs, appareils électroménagers, outils) puissent porter un numéro de série, ils ne sont pas listés par numéro de série dans le Réseau d'enregistrement des biens personnels. Pour plus d'information, voir [Aide](#).

#### Ce qu'il vous faut pour continuer :

**(1) Adobe® Reader® installé sur votre ordinateur**, afin que vous puissiez afficher et imprimer votre bilan de Clic-priviège produit en format PDF (Portable Document Format). Si Adobe Reader n'est pas installé sur votre ordinateur, vous pouvez le télécharger gratuitement à partir d'[ici](#) avant de continuer.

**(2)** Le numéro de série de l'article pour lequel vous désirez effectuer un Clic-priviège et la juridiction.

**(3)** Votre carte de crédit Visa, MasterCard ou American Express.

#### L'utilisation du Service de Clic-priviège est un procédé simple en quatre étapes :

##### **1re étape** Lisez les conditions d'utilisation.

Lisez les conditions d'utilisation pour ce service et indiquez votre accord à continuer.

##### **2e étape** Remplissez le formulaire de demande.

Entrez les critères de recherche requis pour compléter la transaction.

##### **3e étape** Vérifiez, confirmez et soumettez l'information de paiement.

Après avoir rempli le formulaire électronique, vous pourrez vérifier vos renseignements et confirmer les détails de votre transaction. On vous demandera ensuite des renseignements sur votre carte de crédit aux fins de paiement de la transaction.

##### **4e étape** Confirmation de la transaction

Vous pouvez accéder à votre bilan de recherche qui contient tous les détails de votre recherche et la confirmation de paiement en sélectionnant le bouton Afficher le bilan de recherche. Le bilan peut ensuite être imprimé pour vos dossiers.

Les frais de recherche varient selon la province ou le territoire dans lequel vous voulez effectuer la recherche; ils se situent entre 5 \$ et 10 \$.

[Passer aux Conditions d'utilisation](#)



Assurez-vous d'avoir lu les quatre étapes.

- Cliquez sur <Passer aux Conditions d'utilisation>.

Réseau d'enregistrement des biens  
personnels

## Service de Clic-privlège

**1re** Lisez les conditions d'utilisation.  
**étape**

Conditions d'utilisation pour  
le Clic-privlège du Réseau d'enregistrement des biens personnels  
offert sous forme électronique.

**VOUS NE POUVEZ AVOIR RECOURS À CE SERVICE DE CLIC-PRIVLÈGE QUE  
SI VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS D'UTILISATION QUI SUIVENT.**

**LISEZ ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS D'UTILISATION. EN  
FOURNISSANT L'INFORMATION REQUISE ET SÉLECTIONNANT LE BOUTON  
« ACCÉPTE » AU BAS DE CETTE PAGE, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR  
CES CONDITIONS D'UTILISATION. SI VOUS SÉLECTIONNEZ « REFUSE », LE  
FORMULAIRE DE DEMANDE DE RECHERCHE EN LIGNE POUR CETTE  
RECHERCHE DE CLIC-PRIVLÈGE NE S'AFFICHERA PAS POUR QUE VOUS  
POURSUIVIEZ.**

**DROITS D'ACCÈS**

Le ou les gouvernements de la ou des juridictions que vous sélectionnez sur le formulaire de demande de recherche en ligne de la page suivante vous accordent un droit personnel, non exclusif et non transférable de faire une recherche dans le Réseau d'enregistrement des biens personnels pertinent de la ou des juridictions en question pour l'enregistrement de toute sûreté correspondant au numéro de série que vous indiquez sur le formulaire de demande de recherche en ligne. L'information que vous avez obtenue dans le bilan de recherche ne peut servir qu'à vos fins personnelles ou administratives internes, et l'information que vous trouvez dans le cadre de cette recherche ne peut être ni vendue ni complétée avec d'autres bilans de recherche.

Vous ne pouvez utiliser le nom, le logo ou toute marque de commerce connexe de la ou des juridictions sélectionnées, y compris « Atlantic Canada On-Line » et « ACOL ».

**PROPRIÉTÉ ET DROITS D'AUTEUR**

Vous n'obtiendrez aucun droit d'auteur ou de propriété quels qu'ils soient, dans toute information que vous aurez affichée ou extraite du Réseau d'enregistrement des biens personnels afférent à votre recherche. En revanche, tous les renseignements personnels que vous soumettez continuent de vous appartenir.

**FRAIS ET PAIEMENT**

Vous convenez de payer les frais stipulés pour accéder au Réseau d'enregistrement des biens personnels afférent à votre recherche. Les frais doivent être payés par carte de crédit de la manière décrite à l'étape 3.

**GARANTIES**

La ou les juridictions que vous sélectionnez sur le formulaire de demande de recherche en ligne affirment et garantissent que chacun a le droit de vous accorder l'accès électronique à son Réseau d'enregistrement des biens personnels respectif aux fins d'une recherche de Clic-privlège pour tout enregistrement de sûreté par rapport au numéro de série que vous indiquez sur le formulaire de demande de recherche en ligne.

La ou les juridictions que vous sélectionnez sur le formulaire de demande de recherche en ligne n'offrent aucune assertion ou garantie que l'accès électronique à leur Réseau d'enregistrement des biens personnels respectif est entrepris sans erreur, interruption ou défaillance, ou que l'information contenue dans leur Réseau d'enregistrement des biens personnels respectif est exacte, complète ou à jour.

**RESPONSABILITÉ**

La responsabilité maximale de la ou des juridictions que vous sélectionnez sur le formulaire de demande de recherche en ligne pour toute réclamation ou poursuite quelles qu'elles soient, découlant de votre accès ou tentative d'accès à leur Réseau d'enregistrement des biens personnels ne doit pas dépasser les frais d'accès stipulés que vous avez payés à la ou aux juridictions que vous sélectionnez pour la transaction de recherche. Elle ne peut, en aucun cas, inclure la responsabilité de dommages indirects, y compris toute perte financière.

**CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION**

Ces conditions d'utilisation peuvent changer, le cas échéant. Votre droit d'effectuer une recherche dans le Réseau d'enregistrement des biens personnels pour tout enregistrement de sûreté est régi par les conditions d'utilisation à jour au moment où la recherche est entreprise.

Ces conditions d'utilisation sont régies conformément aux lois de la ou des juridictions pertinentes et du Canada, selon le cas.

Ces conditions d'utilisation constituent l'entente entière entre vous et la ou les juridictions que vous sélectionnez sur le formulaire de demande de recherche en ligne qui vous accorde l'accès au(x) Réseau(x) d'enregistrement des biens personnels dans lesquels rechercher tout enregistrement de sûreté par rapport au numéro de série que vous indiquez sur le formulaire de demande de recherche en ligne.

Je reconnais avoir lu et bien comprendre l'information qui suit, et conviens de respecter ces conditions d'utilisation.

Lisez les conditions d'utilisation.

- Cliquez sur <Accepte>.

Réseau d'enregistrement des biens  
personnels

## Recherche de Clic-privilège

**2e étape** Remplissez le formulaire de demande.

Veillez fournir l'information qui suit pour votre recherche de Clic-privilège. Vous devez remplir tous les champs marqués d'un astérisque (\*).

\* Numéro de série

Veillez fournir le numéro de série complet (sans ajouter d'espaces, de tirets ou d'autres caractères spéciaux).

\* Juridiction

Remarque : Le contenu du Réseau d'enregistrement des biens personnels varie selon la juridiction. Par exemple, les Réseaux d'enregistrement des biens personnels des provinces de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador ne comprennent pas de jugements. Cliquez [ici](#) pour plus d'information.

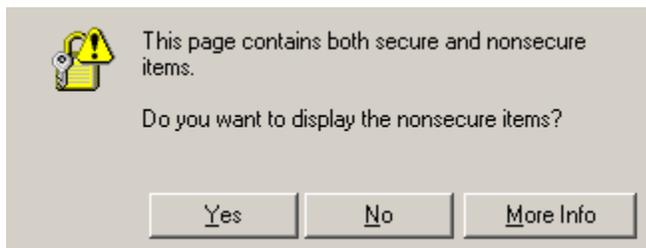
\* Visualiseur PDF  Cochez cette case pour indiquer que vous avez Adobe Reader ou un autre visualiseur PDF installé sur votre ordinateur.

Sans un visualiseur PDF, vous ne pourrez ni visualiser ni imprimer votre bilan de recherche de Clic-privilège. Cliquez [ici](#) pour visualiser un exemple de bilan de recherche de Clic-privilège en format PDF. Vous pourrez ainsi tester votre visualiseur PDF.



Remarque : Ce formulaire doit être soumis pour chaque numéro de série et juridiction pour lesquels vous désirez effectuer la recherche.

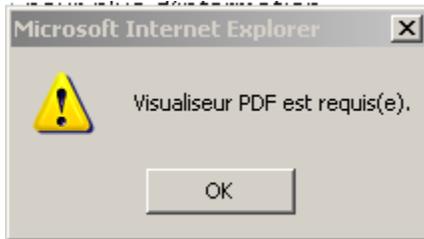
- Vous devez remplir les champs marqués d'un astérisque (\*).
- Entrez le numéro de série de l'article recherché.
- Sélectionnez la juridiction.
- Cochez la case pour indiquer qu'Adobe Reader est installé sur votre ordinateur personnel.
- Cliquez sur <Continuer>.



- Cliquez sur <Yes>.

Si vous ne cliquez pas sur la case affichée à l'écran pour indiquer qu'Adobe Reader est installé sur votre ordinateur, un message d'erreur apparaîtra (voir ci-dessous).

- Cliquez sur OK.
- Cliquez sur la case Visualiseur PDF.
- Cliquez sur <Continuer>.



## Réseau d'enregistrement des biens personnels

## Recherche de Clic-privilège

**3e étape** Vérifiez, confirmez et soumettez l'information de paiement.

Veillez vérifier vos critères de recherche. Si vous devez changer les détails de la recherche, veuillez sélectionner le bouton Réviser ci-dessous.

Numéro de série	F13862FT2003
Jurisdiction	Nouveau-Brunswick
Frais	\$ 8.00 CAD

Veillez fournir l'information de paiement qui suit. Vous devez remplir tous les champs marqués d'un astérisque (\*).

\* Genre de carte de crédit      

\* Numéro de carte de crédit   
(Entrez le numéro sans espaces)

\* Expiration de la carte de crédit  /   
(mm / aa)

\* Nom paraissant sur la carte de crédit

\* VVC   
VVC signifie valeur de vérification de carte. C'est le numéro de trois ou quatre chiffres imprimé sur la plage de signature ou près de celle-ci, au verso de votre carte de crédit, ou au recto, près du numéro de la carte.

Adresse de courrier électronique

Un reçu sera envoyé à l'adresse de courrier électronique ci-dessus.

**Confirmation et consentement**

En appuyant sur le bouton « Rechercher » ci-dessous, vous donnez votre confirmation et votre consentement comme suit :

1. Vous confirmez que les renseignements personnels et relatifs au paiement que vous avez fournis ci-dessus sont exacts;
2. Vous fournissez ces renseignements personnels et relatifs au paiement afin d'effectuer une recherche de contrôle de privilèges dans le Réseau d'enregistrement des biens personnels de la ou des juridictions que vous avez sélectionnées sur le formulaire de demande. Vous donnez votre consentement au ministère concerné et à ses agents de recueillir, d'utiliser et de divulguer ces renseignements afin de vous donner un bilan de votre recherche de contrôle de privilèges. Ces renseignements ne seront ni recueillis, ni utilisés ni divulgués par le ministère concerné ou ses agents à aucune fin sans votre consentement.

Remarque : Ce Service de Clic-privilège utilise une technologie de serveurs sûre afin d'assurer le respect de la sécurité et de la confidentialité de vos renseignements. Veuillez sélectionner « Confidentialité et sécurité » pour une description plus détaillée des caractéristiques de sécurité supportées par nos politiques de confidentialité.

Si l'information ci-dessus est exacte, veuillez sélectionner le bouton Rechercher. Autrement, sélectionnez le bouton Réviser pour changer vos critères de recherche, ou sélectionner le bouton Annuler pour invalider cette transaction (aucuns frais ne seront imputés).

Rechercher

Réviser

Annuler



## Réseau d'enregistrement des biens personnels

### Recherche de Clic-privilège

#### 4<sup>e</sup> étape Confirmation de la transaction

Merci d'avoir utilisé le Service de Clic-privilège.

Vous devez sélectionner le lien ci-dessous pour **afficher le bilan de recherche qui en contient les résultats**

[Afficher le bilan de la recherche](#)

Si un bilan de recherche ne s'est pas affiché après que vous ayez sélectionné le lien, c'est que votre logiciel de visualisation PDF, par exemple Adobe Reader, n'est peut-être pas installé ou configuré correctement. Afin d'enregistrer le bilan de recherche sur votre ordinateur de manière que vous puissiez le visualiser et l'imprimer plus tard, cliquez du bouton droit de la souris sur le lien et sélectionnez "Enregistrer sous". Le Centre de service à la clientèle est à votre disposition au 1-888-624-2265.

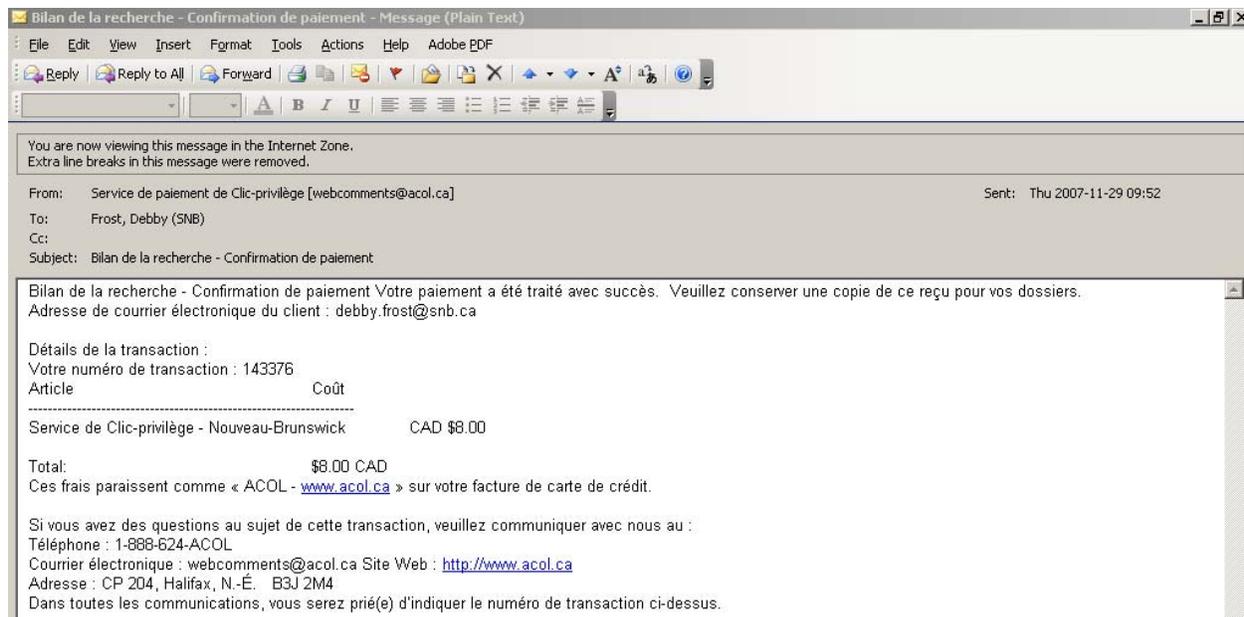
Vous devez défiler vers le bas pour revoir les détails de votre paiement. Veuillez imprimer cette page pour vos dossiers et noter le numéro de transaction pour l'utiliser dans toute correspondance ultérieure avec nous.

<b>Numéro de transaction</b>	143376
Numéro de série	F13862FT2003
Juridiction	Nouveau-Brunswick
Frais	\$ 8.00 CAD
Nom paraissant sur la carte de crédit	Santa Claus
Numéro de commerçant	000033362460
Transaction	ACHAT
Compte	Visa
Numéro de carte de crédit	*****
Expiration de la carte de crédit	08 / 09
Date/heure de la transaction sur carte de crédit	2007/11/29 09:51:07 AST
Numéro d'auteur	VI0800
Ces frais paraîtront sur votre facture de carte de crédit ainsi : « ACOL - www.acol.ca »	

**Vous pouvez accéder au bilan de la recherche comprenant tous les détails de votre recherche ainsi que la confirmation du paiement en cliquant sur le bouton Afficher le bilan de la recherche. Le bilan peut alors être imprimé pour vos dossiers ou enregistré.**

Si vous ne visualisez et n'imprimez pas le bilan maintenant, vous ne pourrez le faire plus tard.

## Réception du reçu électronique



Bilan de la recherche - Confirmation de paiement - Message (Plain Text)

File Edit View Insert Format Tools Actions Help Adobe PDF

Reply Reply to All Forward

You are now viewing this message in the Internet Zone.  
Extra line breaks in this message were removed.

From: Service de paiement de Clic-privège [webcomments@acol.ca] Sent: Thu 2007-11-29 09:52  
To: Frost, Debby (SNB)  
Cc:  
Subject: Bilan de la recherche - Confirmation de paiement

Bilan de la recherche - Confirmation de paiement Votre paiement a été traité avec succès. Veuillez conserver une copie de ce reçu pour vos dossiers.  
Adresse de courrier électronique du client : debby.frost@snb.ca

Détails de la transaction :  
Votre numéro de transaction : 143376

Article	Coût
Service de Clic-privège - Nouveau-Brunswick	CAD \$8.00

Total: \$8.00 CAD  
Ces frais paraissent comme « ACOL - [www.acol.ca](http://www.acol.ca) » sur votre facture de carte de crédit.

Si vous avez des questions au sujet de cette transaction, veuillez communiquer avec nous au :  
Téléphone : 1-888-624-ACOL  
Courrier électronique : webcomments@acol.ca Site Web : <http://www.acol.ca>  
Adresse : CP 204, Halifax, N.-É. B3J 2M4  
Dans toutes les communications, vous serez prié(e) d'indiquer le numéro de transaction ci-dessus.

## Recherche de rapports

Nouveau-Brunswick **Bilan de la recherche de** 143376  
Clic-privilege

Ce bilan de recherche de Clic-privilege fournit de l'information sur votre recherche du Réseau d'enregistrement des biens personnels, un sommaire des enregistrements correspondants trouvés et, s'il y a lieu, des détails sur les enregistrements correspondants.

Ce bilan liste les enregistrements dans le Réseau d'enregistrement de biens personnels correspondant aux critères de recherche suivants:

Province ou Territoire de la recherche: Nouveau-Brunswick  
Numéro de série: F13862FT2003

Date et heure de la recherche: 2007-11-29 09:52  
Numéro de transaction: 143376

Le tableau qui suit liste les fiches correspondant au numéro de série que vous avez précisé.

Numéro de série	Numéro d'enregistrement	Description
* F13862FT2003	4554636	Ford Ranger
* F13862FT2003	4554690	Ford Ranger

\* Indique que le numéro de série correspond exactement aux critères de recherche de numéro de série que vous avez précisés.

2 enregistrement(s) contenait (aient) de l'information correspondant exactement aux critères de recherche que vous avez précisés.

0 enregistrement(s) contenait (aient) de l'information correspondant de près aux critères de recherche que vous avez précisés.

Pour plus d'information concernant le Réseau d'enregistrement des biens personnels, allez à [www.aool.ca](http://www.aool.ca)

Pour mieux comprendre le contenu de ce bilan de recherche Clic-privilege, allez à [www.aool.ca/811/eLienCheek/articles/Report.html](http://www.aool.ca/811/eLienCheek/articles/Report.html)

### Détails d'enregistrement pour le numéro d'enregistrement: 4554636

Province ou Territoire: Nouveau-Brunswick  
Genre d'enregistrement: État de financement - Loi 8URBIP

#### Historique d'enregistrement

Activité d'enregistrement	Numéro d'enregistrement	Date / heure	Date d'expiration	Numéro de dossier
Originale	4554636	2007-11-19 15:38	2009-11-19	
Modification	4554646	2007-11-19 15:44	2009-11-19	
Renouvellement	4554654	2007-11-19 15:49	2014-11-19	
Mainlevée	4554663	2007-11-19 15:51	2014-11-19	
Enreg. de nouveau	4554672	2007-11-19 15:54	2014-11-19	
Mainlevée	4554726	2007-11-28 16:20	2014-11-19	
Enreg. de nouveau	4554734	2007-11-28 16:24	2014-11-19	
Mainlevée	4554743	2007-11-28 16:26	2014-11-19	

Comme l'indique la section Historique d'enregistrement ci-dessus, cet enregistrement a fait l'objet d'un amendement ou d'un changement global pour ajouter ou supprimer de l'information. Les détails d'enregistrement qui suivent indiquent le numéro d'enregistrement de l'amendement qui a ajouté ou supprimé de l'information. Si aucun numéro d'enregistrement "ajouté par" ou "supprimé par" n'est fourni, l'information a été ajoutée par l'enregistrement original et n'a pas été supprimée.